



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission des affaires étrangères

PE456.654v02-00

25.1.2011

AMENDEMENTS

1 - 315

Projet de proposition de résolution
Ria Oomen-Ruijten
(PE452.547v01-00)

sur le rapport 2010 sur les progrès accomplis par la Turquie

AM\854860FR.doc

PE456.654v02-00

FR

Unie dans la diversité

FR

AM_Com_NonLegRE

Amendement 1
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

**- vu sa résolution du 18 juin 1987
(A2-33/87),**

Or. it

Amendement 2
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

**– vu sa précédente résolution du
21 septembre 2010 sur les relations
économiques et commerciales avec la
Turquie,**

Or. en

Amendement 3
Metin Kazak

Projet de proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

**– vu son rapport du 21 septembre 2010
sur les relations économiques et
commerciales avec la Turquie,**

Or. en

Amendement 4
Georgios Koumoutsakos

Projet de proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

*– vu les conclusions de la réunion du
Conseil du 14 décembre 2010,*

Or. en

Amendement 5
Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Nikolaos Chountis, Willy Meyer

Projet de proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

*- vu les conclusions du Conseil européen
de décembre 2010 sur l'élargissement,*

Or. el

Amendement 6
Richard Howitt, Raimon Obiols, Göran Färm

Projet de proposition de résolution
Considérant A

Projet de proposition de résolution

Amendement

A. considérant que les négociations d'adhésion avec la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte constitue le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte,

A. considérant que les négociations d'adhésion avec la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte constitue le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte, *avec pour objectif commun la pleine appartenance à l'Union dès que les critères d'adhésion seront remplis,*

Or. en

Amendement 7

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Considérant A

Projet de proposition de résolution

A. considérant que les négociations **d'adhésion avec** la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte constitue le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte,

Amendement

A. considérant que les négociations **en vue de l'adhésion de** la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte constitue le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte,

Or. en

Amendement 8

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Andrew Duff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Considérant A

Projet de proposition de résolution

A. considérant que les négociations d'adhésion avec la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte **constitue** le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte,

Amendement

A. considérant que les négociations d'adhésion avec la Turquie ont été ouvertes le 3 octobre 2005, après que le Conseil en eut approuvé le cadre, et que cet acte **demeure** le point de départ d'un processus d'adhésion de longue haleine dont l'issue reste ouverte,

Or. en

Amendement 9
Metin Kazak

Projet de proposition de résolution
Considérant B

Projet de proposition de résolution

B. considérant que la Turquie s'est engagée à entreprendre des réformes, à entretenir de bonnes relations de voisinage et à s'aligner progressivement sur l'Union européenne et qu'il y a lieu de voir dans ces efforts une chance offerte à la Turquie de se moderniser,

Amendement

B. considérant que la Turquie s'est engagée à entreprendre des réformes, à entretenir de bonnes relations de voisinage et à s'aligner progressivement sur l'Union européenne et qu'il y a lieu de voir dans ces efforts une chance offerte à la Turquie *elle-même* de se moderniser *davantage*,

Or. en

Amendement 10
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

B bis. considérant que les chapitres de négociation pour lesquels les préparatifs techniques sont achevés doivent être ouverts sans retard, selon les procédures établies et conformément au cadre de négociation,

Or. en

Amendement 11
Georgios Koumoutsakos

Projet de proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

B bis. considérant que l'atteinte aux droits à la propriété et aux droits de succession

Amendement

*constitue une violation de l'article 1^{er} du
protocole n° 1 à la Convention
européenne des droits de l'homme relatif
à la jouissance paisible du droit à la
propriété,*

Or. el

Amendement 12

Richard Howitt, Raimon Obiols, Göran Färm

Projet de proposition de résolution

Considérant C

Projet de proposition de résolution

C. considérant que toute adhésion à l'Union, qui est une communauté fondée sur des valeurs partagées, reste subordonnée au respect intégral de l'ensemble des critères de Copenhague *et à la capacité de l'Union à intégrer de nouveaux membres, conformément aux conclusions du Conseil européen de décembre 2006,*

Amendement

C. considérant que toute adhésion à l'Union, qui est une communauté fondée sur des valeurs partagées, reste subordonnée au respect intégral de l'ensemble des critères de Copenhague,

Or. en

Amendement 13

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Considérant C

Projet de proposition de résolution

C. considérant que toute adhésion à l'Union, qui est une communauté fondée sur des valeurs partagées, reste subordonnée au respect intégral de l'ensemble des critères de Copenhague *et à la capacité de l'Union à intégrer de nouveaux membres, conformément aux conclusions du Conseil européen de*

Amendement

C. considérant que toute adhésion à l'Union, qui est une communauté fondée sur des valeurs partagées, reste subordonnée au respect intégral de l'ensemble des critères de Copenhague,

décembre 2006,

Or. en

Amendement 14
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que les chapitres de négociation pour lesquels les préparatifs techniques sont achevés doivent être ouverts de façon à permettre un dialogue constructif et pour que la Turquie puisse progresser vers la mise en oeuvre pleine et entière de l'acquis de l'Union,

Or. en

Amendement 15
Alojz Peterle

Projet de proposition de résolution
Considérant D

Projet de proposition de résolution

Amendement

D. considérant que la Commission conclut qu'en 2010, la Turquie a poursuivi ses réformes politiques, *mais que le manque de dialogue et d'esprit de compromis entre les principaux partis politiques nuit aux relations entre les institutions politiques clés et ralentit les travaux de réforme politique,*

D. considérant que la Commission conclut qu'en 2010, la Turquie a poursuivi ses réformes politiques,

Or. sl

Amendement 16
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Considérant D

Projet de proposition de résolution

D. considérant que la Commission conclut qu'en 2010, la Turquie a poursuivi ses réformes politiques, mais que le manque de dialogue et d'esprit de compromis entre les principaux partis politiques nuit aux relations entre les institutions politiques clés et *ralentit* les travaux de réforme politique,

Amendement

D. considérant que la Commission conclut qu'en 2010, la Turquie a poursuivi ses réformes politiques, mais que le manque de dialogue et d'esprit de compromis entre les principaux partis politiques nuit aux relations entre les institutions politiques clés et **aux** travaux de réforme politique,

Or. en

Amendement 17
Ismail Ertug, Jelko Kacin, Arlene McCarthy

Projet de proposition de résolution
Considérant E

Projet de proposition de résolution

E. considérant que la Turquie n'a toujours pas mis en œuvre, pour la cinquième année consécutive, les dispositions prévues dans l'accord d'association CE-Turquie et dans son protocole additionnel,

Amendement

E. considérant que la Turquie n'a toujours pas mis en œuvre, pour la cinquième année consécutive, les dispositions prévues dans l'accord d'association CE-Turquie et dans son protocole additionnel; ***considérant parallèlement que l'Union européenne n'a pas mis fin à l'isolation de la communauté turque dans la partie nord de Chypre, conformément aux conclusions du Conseil Affaires générales du 26 avril 2004,***

Or. en

Amendement 18

Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Metin Kazak, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Considérant E

Projet de proposition de résolution

E. considérant que la Turquie n'a toujours pas mis en œuvre, pour la cinquième année consécutive, les dispositions prévues dans l'accord d'association CE-Turquie et dans son protocole additionnel,

Amendement

E. considérant que la Turquie n'a toujours pas mis en œuvre, pour la cinquième année consécutive, les dispositions prévues dans l'accord d'association CE-Turquie et dans son protocole additionnel; ***que, dans le même temps, la décision du Conseil de l'Union européenne du 26 avril 2004 concernant la partie nord de Chypre n'a toujours pas été mise en oeuvre,***

Or. en

Amendement 19

Norica Nicolai

Projet de proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que les préparatifs techniques ont été achevés pour plusieurs chapitres de négociation, qui peuvent maintenant être ouverts sans autre délai,

Or. en

Amendement 20

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que le premier ministre Erdoğan a qualifié le "monument de

l'humanité" de "monstruosité" et qu'avec le soutien du ministre des affaires étrangères Davutoglu il cherche à obtenir sa démolition,

Or. en

Amendement 21

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff

Projet de proposition de résolution

Considérant F bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant qu'à la suite de la critique publique, par le vice-premier ministre Arinc, d'une série télévisée populaire montrant Soliman le Magnifique entouré de concubines et buvant de l'alcool, cette série a écopé d'une amende,

Or. en

Amendement 22

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

Amendement

1. félicite les citoyens et la société civile turcs pour leur soutien en faveur de la poursuite de la démocratisation en Turquie et pour leur engagement envers une société ouverte et pluraliste;

1. félicite les citoyens et la société civile turcs pour leur soutien en faveur de la poursuite de la démocratisation en Turquie et pour leur engagement envers une société ouverte et pluraliste; *demande aux institutions de l'Union européenne et aux États membres d'utiliser pleinement tous les instruments de la politique d'élargissement de l'Union pour soutenir les pays candidats dans ce domaine;*

Or. en

Amendement 23
Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. *félicite* les citoyens et la société civile *turcs* pour *leur soutien en faveur de la poursuite de la* démocratisation en Turquie et *pour* leur engagement envers une société ouverte et pluraliste;

Amendement

1. prend acte des efforts mis en œuvre par les citoyens *turcs à titre individuel* et par la société civile *turque* pour *renforcer le processus* de démocratisation en Turquie et *de* leur engagement envers une société ouverte et pluraliste;

Or. de

Amendement 24
Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

1 bis. constate la lenteur des progrès réalisés par la Turquie en matière de réformes et rappelle que le gouvernement turc s'est engagé à entreprendre des réformes de grande ampleur en vue de satisfaire aux critères de Copenhague, ainsi que pour favoriser sa propre modernisation; demande au gouvernement d'accroître ses efforts à cet égard;

Or. en

Amendement 25
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 bis. prend acte du cinquième rapport de la Commission sur l'avancement des négociations d'adhésion avec la Turquie et félicite la Turquie pour les nouveaux progrès réalisés en ce qui concerne le respect tant des critères d'adhésion à l'Union que des obligations que comporte la qualité de membre;

Or. en

Amendement 26
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

Amendement

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État ***en associant l'opposition*** à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte ***l'ensemble des acteurs politiques***, le gouvernement ***et l'opposition à œuvrer de concert*** à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État ***et à promouvoir*** la modernisation et la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Or. en

Amendement 27

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff,

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Amendement

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques, **par le manque de confiance dans les institutions** et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Or. en

Amendement 28

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Amendement

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés **indispensables**; exhorte **par conséquent** le gouvernement à améliorer le pluralisme politique au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage toutes les forces de l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de

réforme;

Or. de

Amendement 29

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki, Andrew Duff

Projet de proposition de résolution Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer **le pluralisme politique** au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage **toutes les forces de** l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Amendement

2. se déclare préoccupé par les confrontations actuelles entre les partis politiques et par le peu d'empressement du gouvernement et de l'opposition à œuvrer pour atteindre un consensus sur des réformes clés; exhorte le gouvernement à améliorer **la pluralité des opinions** au sein des institutions de l'État en associant l'opposition à la modernisation et à la démocratisation de l'État et de la société; engage l'opposition à prendre part de manière constructive au processus de réforme;

Or. en

Amendement 30

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. attire l'attention sur le rôle prépondérant d'un système d'équilibre des pouvoirs pour la gouvernance d'un État démocratique moderne, qui doit être fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs et de l'équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sur le respect des

Amendement

3. attire l'attention sur le rôle prépondérant d'un système d'équilibre des pouvoirs pour la gouvernance d'un État démocratique moderne, qui doit être fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs et de l'équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sur le respect des

droits de l'homme et des libertés, en particulier la liberté *des médias*, ainsi que sur une culture politique qui reflète vraiment le pluralisme d'une société démocratique;

droits de l'homme et des libertés *fondamentales*, en particulier la liberté *d'expression et la liberté de la presse*, ainsi que sur une culture politique *de participation* qui reflète vraiment le pluralisme d'une société démocratique;

Or. en

Amendement 31
Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. attire l'attention sur le rôle prépondérant d'un système d'équilibre des pouvoirs pour la gouvernance d'un État démocratique moderne, qui doit être fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs et de l'équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sur le respect des droits de l'homme et des libertés, en particulier la liberté des médias, ainsi que sur une culture politique qui *reflète vraiment* le pluralisme d'une société démocratique;

Amendement

3. attire l'attention sur le rôle prépondérant d'un système d'équilibre des pouvoirs pour la gouvernance d'un État démocratique moderne, qui doit être fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs et de l'équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sur le respect des droits de l'homme et des libertés *fondamentales*, en particulier la liberté des médias, ainsi que sur une culture politique qui *devrait refléter* le pluralisme d'une société démocratique;

Or. de

Amendement 32
Morten Messerschmidt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la

Amendement

5. souligne la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des

CEDH; souligne, *néanmoins*, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Or. en

Amendement 33 **Emine Bozkurt**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 5**

Projet de proposition de résolution

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement

5. salue le processus de réforme constitutionnelle de 2010, qui est considéré comme une avancée dans la bonne direction dans le processus, actuellement en cours, de modernisation de la constitution turque; se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement 34
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, *néanmoins*, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution, *qui constitue une importante avancée dans la bonne direction*, et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne *parallèlement* la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement 35
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et *recommande vivement* qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle

Amendement

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et *demande* qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui

globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel; **salue le plan d'action adopté en septembre 2010 par le gouvernement pour accélérer le processus législatif de mise en oeuvre de la série de modifications constitutionnelles;**

Or. en

Amendement 36
Alojz Peterle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel; **recommande que la Commission de Venise soit également invitée à y participer;**

Amendement 37**Andreas Mölzer, Philip Claeys****Projet de proposition de résolution****Paragraphe 5***Projet de proposition de résolution*

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; **salue** la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Amendement

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect des critères de la CEDH; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; **prend acte de** la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Or. de

Amendement 38**Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini****Projet de proposition de résolution****Paragraphe 5***Projet de proposition de résolution*

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect **des critères de la CEDH**; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en une véritable démocratie pluraliste fondée

Amendement

5. se félicite de l'adoption d'amendements à la Constitution et recommande vivement qu'ils soient dûment mis en application, dans le plein respect **de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**; souligne, néanmoins, la réelle nécessité d'une réforme constitutionnelle globale qui transformerait la Turquie en

sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

une véritable démocratie pluraliste fondée sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales; salue la volonté affichée par le gouvernement et par l'opposition d'entreprendre une telle réforme et engage le gouvernement à veiller à ce que tous les partis politiques et la société civile soient étroitement associés à l'ensemble du processus constitutionnel;

Or. en

Amendement 39

Georgios Koumoutsakos, Arnaud Danjean, Elmar Brok, Potito Salatto

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

5 bis. souligne que la convention des Nations unies sur le droit de la mer (Unclos) signée par les 27 États membres, l'Union européenne et tous les autres pays candidats, fait partie de l'acquis communautaire, et appelle donc le gouvernement à signer et ratifier cette convention dans les plus brefs délais;

Or. en

Amendement 40

Georgios Koumoutsakos

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

5 bis. regrettant les problèmes que continuent à rencontrer les citoyens de l'Union dans la revendication de leurs droits de propriété, invite les autorités turques à éliminer les obstacles qui

s'opposent à la jouissance et à l'enregistrement des biens immeubles dans le cadre des successions par héritage;

Or. el

Amendement 41
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte avec satisfaction *de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement* en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Amendement

6. prend acte avec satisfaction *du lancement d'un débat public sur une série de questions traditionnellement sensibles et d'un certain nombre d'avancées positives du gouvernement* en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. en

Amendement 42
Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des

Amendement

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des

minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité **d'améliorations** systématiques; encourage **plus particulièrement** le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité **de nouvelles améliorations plus** systématiques **en général et de mesures concrètes en faveur des minorités non musulmanes en particulier**; encourage le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique, **y compris un environnement propice au retour des citoyens turcs membres de la minorité grecque vivant à l'étranger**, et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. en

Amendement 43
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte **avec satisfaction de certains** gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste **néanmoins** sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Amendement

6. prend acte **des divers** gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; **déplore qu'une liberté religieuse limitée seulement soit garantie aux citoyens chrétiens et** insiste sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. it

Amendement 44

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne **les libertés religieuses**, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Amendement

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne **le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion**, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. en

Amendement 45

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. **prend acte avec satisfaction** de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et **les** droits culturels; insiste **néanmoins** sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Amendement

6. constate que certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, **ainsi que** la protection des minorités et **des** droits culturels **sont insuffisants à eux seuls; par conséquent,** insiste **une nouvelle fois** sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. de

Amendement 46

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Amendement

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques ***afin que la Turquie reconnaisse pleinement les droits des minorités***; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. en

Amendement 47

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Andrew Duff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à soutenir de manière constructive ce

Amendement

6. prend acte avec satisfaction de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement ***ainsi que d'un certain nombre d'avancées concrètes*** en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels; insiste néanmoins sur la nécessité d'améliorations systématiques; encourage plus particulièrement le gouvernement à conférer un nouvel élan à l'ouverture démocratique et engage l'opposition à

processus et à y participer;

soutenir de manière constructive ce processus et à y participer;

Or. en

Amendement 48
Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. prend acte *avec satisfaction* de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels;

Amendement

6. prend acte de certains gestes symboliques de bonne volonté du gouvernement en ce qui concerne les libertés religieuses, la protection des minorités et les droits culturels;

Or. de

Amendement 49
Norica Nicolai

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

6 bis. prend acte avec satisfaction de l'ouverture de la Turquie vis-à-vis de la patriarchie orthodoxe à Istanbul ainsi que des récentes avancées positives dans la relation entre le gouvernement turc et les autorités religieuses;

Or. en

Amendement 50
Georgios Koumoutsakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. réitère avec force, alors qu'aucun progrès n'a été constaté jusqu'à présent à la suite de la résolution 1625 de l'APCE, son appel au gouvernement turc pour que celui-poursuive les politiques visant à préserver le caractère biculturel des îles turques de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos), et s'attaque en particulier aux problèmes rencontrés par les membres de la minorité grecque en ce qui concerne leurs droits à l'éducation et à la propriété;

Or. en

Amendement 51
Ismail Ertug, Jelko Kacin, Arlene McCarthy

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. salue les progrès réalisés par la Turquie en matière de démocratisation, en particulier la dernière réforme constitutionnelle; demande au Conseil d'ouvrir sans plus attendre les négociations sur le chapitre "Pouvoir judiciaire et droits fondamentaux", de façon à accélérer le processus de réforme en cours et à permettre à la Turquie de satisfaire pleinement aux critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 52

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. estime que la pénalisation de l'expression d'opinions constitue l'un des principaux obstacles à la protection des droits de l'homme en Turquie; déplore les restrictions disproportionnées aux libertés d'expression, d'association et de réunion et, par conséquent, les poursuites illégales engagées à l'encontre de journalistes, d'écrivains, d'éditeurs, d'universitaires, de défenseurs des droits de l'homme, de manifestants et de militants pacifiques et de membres de partis politiques et d'associations kurdes; exhorte les autorités turques à se conformer strictement à leurs obligations en matière de droits de l'homme à cet égard, en modifiant la législation concernée et en organisant des formations pour leurs policiers et magistrats;

Or. en

Amendement 53

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

Amendement

7. exprime sa préoccupation au sujet de ***la détérioration*** de la liberté de la presse et de l'autocensure de plus en plus pratiquée parmi les médias turcs; fait observer qu'une presse indépendante est indispensable pour une société démocratique ***et met en avant, dans ce contexte, le rôle essentiel du pouvoir judiciaire pour protéger et***

7. exprime sa ***vive*** préoccupation au sujet de ***l'état actuel*** de la liberté de la presse, ***de certains actes de censure*** et de l'autocensure de plus en plus pratiquée parmi les médias turcs, ***y compris sur internet***; fait observer qu'une presse indépendante est indispensable pour une société démocratique; ***demande au***

améliorer la liberté de la presse, en garantissant ainsi un espace public ouvert aux débats et en contribuant à un système d'équilibre des pouvoirs viable; rappelle la nécessité d'adopter une nouvelle loi sur les médias, qui porte notamment sur les questions liées à l'indépendance, à la propriété et au contrôle administratif;

gouvernement turc de soutenir les principes de liberté de la presse et de ne pas instaurer un climat où les personnes qui émettent des critiques dans les médias se voient infliger des sanctions politiques et juridiques;

Or. en

Amendement 54

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. met en avant, dans ce contexte, le rôle essentiel du pouvoir judiciaire s'agissant de protéger et améliorer la liberté de la presse en garantissant ainsi un espace public ouvert aux débats et en contribuant à un système d'équilibre des pouvoirs viable; rappelle la nécessité d'adopter une nouvelle loi sur les médias qui porte notamment sur les questions de l'indépendance, de la propriété et du contrôle administratif;

Or. en

Amendement 55

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. salue l'adoption des nouvelles lois relatives à la radio et à la télévision qui introduisent plusieurs avancées positives

telles qu'une augmentation du pourcentage légal que les entités étrangères sont autorisées à détenir dans les sociétés turques (de 25% à 50%), mais qui contiennent parallèlement des dispositions inquiétantes donnant au premier ministre (ou à tout ministre nommé par lui) le droit d'interrompre une diffusion pour des raisons de sécurité nationale ou à sa propre discrétion, sans qu'une ordonnance d'un tribunal ou une décision d'un juge ne soit nécessaire;

Or. en

Amendement 56

Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki, Marietje Schaake, Sarah Ludford

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. observe avec inquiétude la pratique consistant à lancer des poursuites pénales à l'encontre de journalistes dévoilant des preuves de violations des droits de l'homme et d'autres questions d'intérêt public, en particulier en vertu de l'article 285 du code pénal - "violation du secret de l'instruction" - et de l'article 288 - "tentative d'influencer la justice";

Or. en

Amendement 57

Richard Howitt, Raimon Obiols

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. reconnaît que la question des droits

des Roms en Turquie bénéficie maintenant d'une attention et d'un engagement politique importants de la part à la fois du gouvernement et des partis d'opposition; recommande que la mise en oeuvre du plan du gouvernement pour le logement des Roms, en particulier en ce qui concerne la viabilité et la méthodologie du plan lui-même, fasse l'objet d'un suivi et d'un examen minutieux; encourage le gouvernement turc à mettre en oeuvre l'inclusion active et la consultation effective des communautés Roms dans le cadre de tout processus d'intégration visant les Roms dans le pays;

Or. en

Amendement 58

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Andrew Duff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois, ***d'actions du gouvernement et de procureurs*** limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 59

Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois ***comme les articles 301, 318 et 220, paragraphe 6, en liaison avec l'article 314, paragraphe 2, du code pénal, l'article 7, paragraphe 2 de la loi antiterrorisme ou la loi 5816 du 25 juillet 1951*** limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 60

Charles Tannock, Tomasz Piotr Poręba

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; ***demande en particulier l'abrogation de l'article 301 du code pénal turc, qui visait le "dénigrement de l'identité turque" et qui, à la suite de la réforme de 2008, vise***

jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

désormais le "dénigrement de la nation turque"; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 61

Andrey Kovatchev, Frank Engel, Ioannis Kasoulides, Marietta Giannakou, Eleni Theocharous, Traian Ungureanu

Projet de proposition de résolution Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; **demande en particulier l'abrogation de l'article 301 du code pénal turc, qui visait le "dénigrement de l'identité turque" et qui vise désormais le "dénigrement de la nation turque";** réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement 62

Willy Meyer, Jacky Hénin, Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **demande en particulier la suppression de l'article 301 du Code pénal sur "l'insulte à l'identité turque", transformé en "insulte à la nation turque" à la faveur de la légère réforme de 2008**; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. fr

Amendement 63

Zoran Thaler

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne

dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **estime toujours que l'article 301 du code pénal turc devrait être abrogé**; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 64
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **rappelle dans ce contexte au gouvernement turc la nécessité d'élaborer, à l'intention des procureurs, des instructions relatives aux lois fréquemment invoquées pour limiter la liberté d'expression**; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 65
Norica Nicolai

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. **regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression**; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet** et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne **pas** le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **salue la récente suppression des restrictions d'accès à certains sites internet** et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne **d'aucune façon** le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 66
Metin Kazak

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet** **et** invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; **prend acte de la récente suppression des restrictions d'accès à certains sites internet** **mais** invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne

citoyens d'accéder à l'information;

restreigne pas le droit des citoyens
d'accéder à l'information;

Or. en

Amendement 67
Frieda Brepoels

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet *et* invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet *et* invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information; ***déplore vivement, à cet égard, les poursuites lancées au Danemark et en Belgique à l'encontre du radiodiffuseur kurde Roj Tv, qui constitue la principale source d'informations pour les Kurdes vivant en dehors de la Turquie;***

Or. en

Amendement 68
Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet *et* invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet *et* invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle ne restreigne pas le droit des citoyens d'accéder à l'information, *y compris sur internet*;

Or. en

Amendement 69

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle *ne restreigne pas* le droit des citoyens *d'accéder* à l'information;

Amendement

8. regrette qu'un certain nombre de lois limitent toujours la liberté d'expression; réitère ses appels au gouvernement pour qu'il finalise la révision du cadre juridique sur la liberté d'expression et qu'il l'aligne dans les plus brefs délais sur la CEDH et la jurisprudence qui en découle; regrette la fermeture répétée et disproportionnée de sites internet et invite le gouvernement à préparer des amendements sur la loi sur l'internet (n° 5651) afin de s'assurer qu'elle ne limite plus la liberté d'expression et qu'elle *garantisse* le droit des citoyens *à accéder* à l'information;

Or. de

Amendement 70

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

8 bis. déplore et condamne la brutale répression policière lors des manifestations étudiantes à l'université d'Ankara en décembre 2010; demande au gouvernement de défendre les libertés de réunion et d'association, énoncées aux articles 33 et 34 de la constitution turque; exhorte la police à faire preuve de modération lorsqu'elle se trouve face à des manifestations pacifiques;

Or. en

Amendement 71

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

8 bis. se déclare préoccupé par les ingérences directes de personnalités politiques dans les arts, la culture et les divertissements;

Or. en

Amendement 72

Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

8 bis. réitère avec force, alors qu'aucun progrès n'a été constaté jusqu'à présent, à la suite de la résolution 1625 de l'APCE, son appel au gouvernement turc pour que celui-ci mette en œuvre des politiques visant à préserver le caractère biculturel des îles turques de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos), et s'attaque en particulier aux problèmes rencontrés par les membres de la minorité grecque en ce qui concerne leurs droits à l'éducation et à la propriété;

Or. en

Amendement 73

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

Amendement

9. apprécie les progrès effectués dans la réforme du pouvoir judiciaire et rappelle que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique et pluraliste; demande au gouvernement de mettre en application les modifications de la Constitution adoptées dans ce domaine, dans le plein respect de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire et en accord avec les normes européennes;

(Ne concerne pas la version française.)

Or. de

Amendement 74

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. apprécie les progrès effectués dans la réforme du pouvoir judiciaire et rappelle que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique et pluraliste; demande au gouvernement de mettre en application les modifications de la Constitution adoptées dans ce domaine, dans le plein respect de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire et en accord avec les normes européennes;

Amendement

9. apprécie les progrès effectués dans la réforme du pouvoir judiciaire et rappelle que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique et pluraliste; ***se déclare préoccupé par le fait que les conditions de fonctionnement des instances judiciaires turques n'ont toujours pas été améliorées pour garantir le droit à un procès équitable et en temps voulu;*** demande au gouvernement de mettre en application les modifications de la Constitution adoptées dans ce domaine, dans le plein respect de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire et en accord avec les normes européennes;

Or. en

Amendement 75

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. apprécie les progrès effectués dans la réforme du pouvoir judiciaire et rappelle que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique et pluraliste; demande au gouvernement de mettre en application les modifications de la Constitution adoptées dans ce domaine, dans le plein respect de ***la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le*** judiciaire et en accord avec les normes européennes;

Amendement

9. apprécie les progrès effectués dans la réforme du pouvoir judiciaire et rappelle que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique et pluraliste; demande au gouvernement de mettre en application les modifications de la Constitution adoptées dans ce domaine, dans le plein respect de ***l'indépendance et de l'impartialité du pouvoir*** judiciaire et en accord avec les normes européennes;

Amendement 76
Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 bis. s'inquiète du fait que la législation antiterrorisme et les dispositions relatives à la presse, telles que l'article 301, continuent à être utilisées pour restreindre l'exercice légitime de la liberté de la presse, alors qu'il est de plus en plus souvent fait recours à d'autres dispositions, comme les articles 220 et 314, pour poursuivre, pour des raisons politique, des citoyens actifs; demande aux autorités turques de veiller à ce que les articles du code pénal ne soient plus utilisés de façon persistante pour poursuivre des écrivains, des journalistes, des intellectuels, des avocats et d'autres défenseurs de la liberté d'expression;

Amendement 77
Hélène Flautre, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 bis. se déclare toutefois préoccupé par l'interprétation, par la cour suprême, du code de procédure pénale, qui étend la période de détention préventive à 10 ans, en violation flagrante des normes européennes dans ce domaine, et demande à la grande assemblée nationale de Turquie de modifier la loi concernée

conformément à la jurisprudence de la CEDH; rappelle parallèlement l'obligation, pour la Turquie, de se conformer strictement à ses obligations en vertu de l'article 6 de la CEDH relatif au droit à un procès équitable dans un délai raisonnable, notamment en dotant son système judiciaire de cours d'appel tout en renforçant la capacité de ses cours suprêmes;

Or. en

Amendement 78

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 ter. salue la décision de la CEDH dans l'affaire Dink c. Turquie du 14 septembre 2010 et la décision positive de la Turquie de ne pas faire appel; demande ainsi aux autorités turques de tirer toutes les conséquences de la décision en mettant en oeuvre les mesures adéquates pour protéger l'exercice de la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 79

Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki, Marietje Schaake, Sarah Ludford

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

Amendement

10. se réjouit que les modifications de la Constitution adoptées fournissent enfin une base pour la nomination d'un médiateur et

10. se réjouit que les modifications de la Constitution adoptées fournissent enfin une base pour la nomination d'un médiateur et

appelle le gouvernement à préparer, et le parlement à adopter, une loi en la matière qui permette la désignation d'une personnalité largement respectée à ce nouveau poste, et ce, selon une procédure démocratique;

appelle le gouvernement à préparer, et le parlement à adopter, une loi en la matière qui permette la désignation d'une personnalité largement respectée à ce nouveau poste, et ce, selon une procédure démocratique; ***salue la proposition relative à la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme, mais déplore vivement que le projet de loi établissant l'institution n'offre actuellement pas suffisamment de garanties d'indépendance conformément aux "principes de Paris" et n'ait pas fait l'objet d'une consultation effective avec la société civile avant d'être présenté devant le Parlement;***

Or. en

Amendement 80
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires ***et*** encourage vivement le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Amendement

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires, ***en particulier le renforcement du contrôle civil à travers la limitation de la juridiction des tribunaux militaires, la soumission des décisions du conseil militaire suprême au contrôle juridictionnel et les dispositions prises pour que les officiers haut gradés puissent être jugés par des tribunaux civils;*** encourage vivement le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Or. en

Amendement 81

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires et encourage vivement le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Amendement

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires, ***qui doivent être poursuivis pour garantir un contrôle civil complet***, et encourage vivement le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Or. en

Amendement 82

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires et ***encourage vivement*** le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Amendement

11. se félicite des progrès effectués dans le domaine des relations civiles et militaires et ***appelle*** le parlement à s'employer activement à garantir un contrôle parlementaire des forces de sécurité, y compris un contrôle complet du budget alloué à la défense;

Or. en

Amendement 83

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct et transparent des institutions démocratiques turques; exprime sa préoccupation au sujet des trop longues périodes de détention provisoire et insiste sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects;

Amendement

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON **et Balyoz**, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct, **indépendant** et transparent des institutions démocratiques turques; exprime sa préoccupation au sujet **des dépositions contradictoires et** des trop longues périodes de détention provisoire **pour de nombreux suspects en Turquie** et insiste sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects; **est préoccupé par le fait que les procès des fonctionnaires et militants membres du Parti légal pour la paix et la démocratie (BDP), en cours dans les villes turques, pour liens présumés avec le PKK, ayant eu pour conséquence des centaines de détentions provisoires, y compris celle de huit maires locaux, représentent une atteinte aux activités politiques légales et au droit d'association politique et de participation;**

Or. en

Amendement 84

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki,

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct et transparent des institutions démocratiques turques; exprime sa préoccupation au sujet des trop longues périodes de détention provisoire et insiste sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects;

Amendement

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON **et BALYOZ, et sur l'affaire Hanife Avcı**, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct et transparent des institutions démocratiques **et judiciaires** turques; exprime sa préoccupation au sujet des trop longues périodes de détention provisoire et insiste

sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects *et sur la nécessité du respect de l'État de droit;*

Or. en

Amendement 85

Andrey Kovatchev, Frank Engel, Ioannis Kasoulides, Marietta Giannakou, Eleni Theocharous

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12**

Projet de proposition de résolution

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct et transparent des institutions démocratiques turques; exprime sa préoccupation au sujet des trop longues périodes de détention provisoire et insiste sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects;

Amendement

12. relève que les enquêtes sur des plans supposés de coups d'État, tel que ERGENEKON, doivent prouver la solidité et le fonctionnement correct et transparent des institutions démocratiques turques; exprime sa préoccupation au sujet des trop longues périodes de détention provisoire et insiste sur la nécessité de réelles garanties judiciaires pour tous les suspects; *est préoccupé par les obstacles artificiels opposés par l'administration de l'État turc qui empêchent de démasquer les vrais instigateurs du meurtrier du journaliste arménien Hrant Dink;*

Or. en

Amendement 86

Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff,

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

12 bis. accueille favorablement les nouvelles lois mettant les normes en matière de détention préventive en conformité avec l'acquis communautaire;

est cependant sérieusement préoccupé par l'adoption soudaine de la loi, ayant eu comme conséquence imprévue que les dirigeants du Hezbollah qui avaient été condamnés par des juridictions inférieures pour d'innombrables cas de torture et de meurtre, ont été libérés;

Or. en

Amendement 87

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. déplore que la récente réforme de la Constitution *n'ait pas inclus d'amendements sur la dissolution des partis politiques* et demande instamment *au gouvernement* d'aligner la législation en la matière sur *les normes européennes, attirant l'attention en particulier sur* l'avis émis à ce sujet par la commission de Venise;

Amendement

13. déplore que *les amendements proposés sur la dissolution des partis politiques dans* la récente réforme de la Constitution *n'aient pas obtenu la majorité au sein de la Grande Assemblée nationale de Turquie* et demande instamment *à tous les partis politiques* d'aligner la législation en la matière sur l'avis émis à ce sujet par la commission de Venise;

Or. en

Amendement 88

Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. déplore que la récente réforme de la Constitution n'ait pas inclus d'amendements sur la dissolution des partis politiques et demande instamment au gouvernement d'aligner la législation en la matière sur les normes européennes,

Amendement

13. déplore que la récente réforme de la Constitution n'ait pas inclus d'amendements sur la dissolution des partis politiques et demande instamment au gouvernement d'aligner la législation en la matière sur les normes européennes,

attirant l'attention en particulier sur l'avis émis à ce sujet par la commission de Venise;

attirant l'attention en particulier sur l'avis émis à ce sujet par la commission de Venise; ***demande en particulier au gouvernement turc de mettre un terme au harcèlement et aux enquêtes motivées par des raisons politiques concernant des hommes politiques kurdes et de mettre immédiatement en liberté provisoire les 1 700 hommes politiques, juristes, maires et responsables de la société civile kurdes qui font partie dudit procès du KCK, de même que les milliers d'autres qui sont toujours en détention;***

Or. en

Amendement 89
Barry Madlener

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

13 bis. redoute que la laïcité ne soit menacée et mise fortement sous pression en Turquie du fait des réformes constitutionnelles;

Or. en

Amendement 90
Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

Amendement

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage

le pluralisme de la société turque; **appelle le gouvernement à s'occuper de ce problème en priorité afin de mettre la réforme en œuvre** avant les élections législatives de 2011; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés;

le pluralisme de la société turque; **déplore notamment qu'aucune réforme n'ait été entreprise en 2010 et que toute réforme qui serait lancée maintenant ne pourrait pas entrer en vigueur** avant les élections législatives de 2011; **demande une révision complète des règles de financement des partis politiques ainsi qu'une réforme globale de la législation relative aux partis politiques afin de renforcer la démocratie interne aux partis**; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés;

Or. en

Amendement 91 **Alojz Peterle**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 14**

Projet de proposition de résolution

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage le pluralisme de la société turque; **appelle le gouvernement à s'occuper de ce problème en priorité afin de mettre la réforme en œuvre avant les élections législatives de 2011**; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés;

Amendement

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage le pluralisme de la société turque; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés;

Or. sl

Amendement 92
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage le pluralisme de la société turque; appelle le gouvernement à s'occuper de ce problème en priorité afin de mettre la réforme en œuvre avant les élections législatives de 2011; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés;

Amendement

14. renouvelle l'appel qu'il avait lancé dans ses résolutions antérieures **en 2006, 2007 et 2009** en faveur d'une réforme du système électoral ramenant le seuil sous les 10 %, consolidant ainsi le pluralisme des partis et reflétant davantage le pluralisme de la société turque **et contribuant aussi à une représentation plus large des minorités**; appelle le gouvernement à s'occuper de ce problème en priorité afin de mettre la réforme en œuvre avant les élections législatives de 2011; encourage les partis politiques à consolider la démocratie à l'intérieur des partis et à renforcer la responsabilité des élus vis-à-vis de leurs administrés; **demande une réforme des règles régissant le financement des partis politiques et les dépenses électorales, afin d'encourager un système politique plus ouvert et plus démocratique**;

Or. en

Amendement 93
Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. déplore qu'aucun progrès n'ait été accompli dans le domaine de l'immunité des parlementaires en ce qui concerne les délits de corruption, alors qu'au même moment, une inquiétude plane sur la protection adéquate de l'expression d'opinions non violentes au sein du

Amendement

15. déplore qu'aucun progrès n'ait été accompli dans le domaine de l'immunité des parlementaires en ce qui concerne **en particulier** les délits de corruption, alors qu'au même moment, une inquiétude plane sur la protection adéquate de l'expression d'opinions non violentes au sein du

parlement; engage, dès lors, le gouvernement et le parlement à s'accorder sur une réforme appropriée du système des immunités parlementaires;

parlement; engage, dès lors, le gouvernement et le parlement à s'accorder sur une réforme appropriée du système des immunités parlementaires;

Or. de

Amendement 94

Lena Ek

Projet de proposition de résolution Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

Amendement

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH; ***souligne que la Turquie devrait promouvoir activement un climat de respect des minorités, y compris des minorités non musulmanes, et veiller à ce que le système judiciaire soit à même de traiter des cas d'hostilité et de violence, conformément aux obligations de la Turquie découlant des conventions internationales des droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 95

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. prend acte de l'actuelle présidence

Amendement

16. prend acte de l'actuelle présidence

turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH; ***dans ce contexte, attire l'attention sur l'importance de la reconnaissance des minorités non musulmanes, notamment, et exhorte la Turquie à agir avec toute la sévérité et la détermination requises face aux actes d'agression ou de violence commis contre ces minorités;***

Or. de

Amendement 96
Metin Kazak

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

Amendement

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe ***et de la présidence en exercice du Processus de coopération en Europe du Sud-Est qu'elle a exercée jusqu'à fin juin 2010*** et encourage la Turquie à marquer son attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

Or. en

Amendement 97

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie à marquer *son* attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

Amendement

16. prend acte de l'actuelle présidence turque au Comité des ministres du Conseil de l'Europe et encourage la Turquie *et les États membre de l'Union européenne* à marquer *leur* attachement aux valeurs du Conseil de l'Europe par la signature et la ratification de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la ratification de tous les protocoles additionnels à la CEDH;

Or. en

Amendement 98

Barry Madlener

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

16 bis. fait observer que la Turquie est membre de l'Organisation de la Conférence islamique, une organisation limitant les droits de l'homme à ceux repris dans la Charia et qui, par conséquent, est en désaccord avec les principes fondamentaux de l'UE;

Or. en

Amendement 99

Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. constate avec regret que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies *ait* été laissée en suspens depuis 2005 et presse le parlement de la ratifier sans plus attendre;

Amendement

17. constate avec regret que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies *a* été laissée en suspens depuis 2005 et presse le parlement de la ratifier sans plus attendre; ***exprime sa vive préoccupation concernant des cas avérés de torture et de meurtre perpétrés par des fonctionnaires de l'État; demande au gouvernement turc de faire cesser immédiatement ces pratiques; demande par ailleurs au gouvernement turc de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme et aux recommandations données par la commission de prévention de la torture concernant le cas de M. Abdullah Öcalan et ses conditions particulières de détention, étant donné l'état de santé du prisonnier;***

Or. en

Amendement 100

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17**

Projet de proposition de résolution

17. constate avec regret que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies *ait* été laissée en suspens depuis 2005 et presse le parlement de la ratifier sans plus attendre;

Amendement

17. constate avec regret que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies *a* été laissée en suspens depuis 2005 et presse le parlement de la ratifier sans plus attendre; ***demande aux États membres qui n'ont pas non plus encore ratifié cet instrument juridique d'en faire de même;***

Or. en

Amendement 101
Konrad Szymański

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, *y compris* les communautés alévi et chrétienne; *regrette, en revanche,* qu'aucun progrès *n'ait* été accompli *pour* le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, *et particulièrement avec* les communautés alévi et chrétienne, *à l'égard desquelles des violation des droits et libertés fondamentaux et des discriminations persistent; est toutefois préoccupé par le fait* qu'aucun progrès *n'a* été accompli *en ce qui concerne: le respect général, non seulement de la liberté de culte, mais aussi de toute manifestation publique liée au droit fondamental à la liberté religieuse (y compris le rôle des missionnaires),* le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations; *tout en renvoyant aux délais existants et aux problèmes de procédure, demande des efforts effectifs et continus en matière d'application de la loi sur les fondations;*

Or. en

Amendement 102
Frieda Brepoels

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient

le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et *chrétienne*; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi, *grecque, arménienne, araméenne* et *autres communautés chrétiennes*; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations, *qui doit permettre à ces communautés religieuses de fonctionner sans contraintes excessives, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*;

Or. en

Amendement 103 **Maria Eleni Koppa**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 18**

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations *tels que ceux liés à l'enregistrement des lieux de culte et aux dites propriétés mazbut confisquées depuis 1974*;

Amendement 104

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, **qu'aucun** progrès **n'ait** été **accompli** pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, **que seuls des** progrès **limités aient** été **accomplis** pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations; **toutes les communautés religieuses non musulmanes et la communauté alévi devraient être autorisées à fonctionner sans contraintes excessives, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme;**

Amendement 105

Anneli Jäätteenmäki, Sarah Ludford, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés ***non musulmane et alévi***, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations; ***invite instamment le gouvernement à continuer à renforcer son soutien à la liberté de conscience et au pluralisme religieux au sein de la société turque;***

Or. en

Amendement 106

Ana Gomes

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations; ***condamne par ailleurs les actes commis par les troupes turques à***

Chypre pour interrompre un service religieux le jour de Noël dans le village sous occupation turque de Rizokarpaso, demandant aux autorités turques d'identifier et de punir les responsables d'une violation si grave des droits religieux;

Or. en

Amendement 107
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations;

Amendement

18. soutient le dialogue actuel qu'entretient le gouvernement avec les communautés religieuses, y compris les communautés alévi et chrétienne; regrette, en revanche, qu'aucun progrès n'ait été accompli pour le cadre juridique du fonctionnement de ces communautés, notamment en ce qui concerne leur capacité à obtenir la personnalité juridique, à ouvrir et gérer des lieux de culte, à former leur clergé et à résoudre les problèmes de propriété qui ne sont pas abordés par la loi sur les fondations; *demande que les travaux de restauration soient réalisés, nécessaires pour réhabiliter le patrimoine artistique religieux de la partie septentrionale de Chypre, aujourd'hui dans un état de détérioration grave;*

Or. it

Amendement 108
Kyriakos Mavronikolas, Wolfgang Kreissl-Dörfler

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

PE456.654v02-00

60/177

AM\854860FR.doc

18 bis. souligne que la liberté de religion est une valeur fondamentale importante de l'Union européenne, et demande à la Turquie de respecter et de sauvegarder ce droit pour toutes les religions;

Or. en

Amendement 109
Alojz Peterle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Amendement

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; ***se félicite des développements récents tels que la restitution de l'orphelinat de Büyükada au patriarcat œcuménique et le fait d'avoir accordé la citoyenneté turque à plusieurs membres du clergé grec orthodoxe afin de faciliter le travail du patriarcat et de la Sainte Synode, la cérémonie religieuse célébrée dans le monastère de Sümela, transformé en musée, à Trabzon, le 15 août 2010, et la cérémonie célébrée dans l'église de l'île d'Akdamar, dans la province de Van, le 19 septembre 2010, la circulaire émise par le Premier ministre***

Erdogan en mai 2010, donnant l'instruction à toutes les autorités compétentes de prêter une attention particulière aux problèmes rencontrés par les citoyens turcs non musulmans;
renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Or. en

Amendement 110
Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Amendement

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture ***immédiate*** du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes ***et à des mesures permettant la formation sans obstacles du clergé des communautés chrétiennes de Turquie; demande le libre accès des experts pour que les monuments religieux soient sauvegardés et qu'il soit mis fin à leur utilisation illégale et humiliante (comme***

lieu de stockage de munitions, comme clubs de loisirs, etc.) dans les zones militaires;

Or. en

Amendement 111

Anneli Jäätteenmäki, Sarah Ludford, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Amendement

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes; ***demande instamment au gouvernement d'être particulièrement attentif au matériel didactique utilisé dans les écoles, en soulignant le pluralisme religieux des élèves et des étudiants et la nécessité d'utiliser des manuels scolaires et autre matériel didactique sans parti pris;***

Or. en

Amendement 112
Maria Eleni Koppa

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Amendement

19. invite, dès lors, le gouvernement à ***respecter ses engagements découlant des articles 9 et 11 de la CEDH*** et à traiter ces problèmes de manière systématique et sans attendre en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Or. en

Amendement 113
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique ***et sans attendre*** en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations

Amendement

19. invite, dès lors, le gouvernement à traiter ces problèmes de manière systématique en amendant la législation et en assurant sa mise en œuvre adéquate à tous les niveaux de gouvernement, y compris au niveau des municipalités; attire également l'attention dans ce contexte sur les recommandations adoptées par la

adoptées par la commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

commission de Venise, au printemps 2010, concernant la personnalité juridique des communautés religieuses et le titre ecclésiastique d'"œcuménique" du patriarcat orthodoxe; renouvelle son souhait de voir les déclarations du gouvernement relatives à la réouverture du séminaire orthodoxe grec de Halki aboutir incessamment à des mesures concrètes;

Or. en

Amendement 114

Kyriakos Mavronikolas

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. invite le gouvernement turc à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'accès par mer aux îles d'Imbros et de Ténédos et leur liaison aérienne avec l'extérieur;

Or. el

Amendement 115

Alexander Graf Lambsdorff, Marietje Schaake, Sarah Ludford, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. déplore les récents procès contre des associations de personnes LGBT, mais se félicite que ces demandes de dissolution des associations aient été rejetées par les tribunaux; fait toutefois observer la nécessité de prendre d'autres mesures pour lutter contre l'homophobie et la discrimination fondée sur

l'orientation sexuelle; demande qu'une attention particulière soit accordée à la répression exercée par les forces de police contre les personnes transgenres à Ankara; demande aux forces armées turques de ne plus classifier l'homosexualité comme maladie "psychosexuelle";

Or. en

Amendement 116
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. accueille favorablement la décision unanime de l'Assemblée des Fondations du 29 novembre 2010 relative à la réinscription de l'orphelinat de Büyükada au nom du patriarcat œcuménique, conformément à l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 117
Maria Eleni Koppa

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. regrette que jusqu'à présent, la Turquie n'ait pas pris de mesures notables pour améliorer la situation sur les îles de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos); demande aux autorités turques de mettre en œuvre la résolution 1625 (2008) de l'APCE qui contient un certain

nombre de mesures pratiques pour la conservation du caractère biculturel des deux îles, et d'appliquer les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en faveur des droits de propriété et d'héritage des insulaires grecs et de leurs descendants;

Or. en

Amendement 118

Marietta Giannakou, Andrey Kovatchev

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. alors qu'aucun progrès n'a été constaté jusqu'à présent, à la suite de la résolution 1625 de l'APCE, réitère avec force son appel au gouvernement turc pour que celui-ci mette en œuvre des politiques visant à préserver le caractère biculturel des îles turques de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos), et s'attaque en particulier aux problèmes rencontrés par les membres de la minorité grecque en ce qui concerne leurs droits à l'éducation et à la propriété;

Or. en

Amendement 119

Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20**

Projet de proposition de résolution

Amendement

20. condamne vivement les **violences terroristes continues commises par le PKK**

20. condamne vivement **tous les actes continus de violence commis contre la**

et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

population civile sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier ses efforts visant à trouver une solution pacifique et durable au conflit armé entre l'État turc et le PKK, laquelle est essentielle pour l'établissement d'une Turquie stable, démocratique et pacifique et ainsi pour une coopération fructueuse avec l'Union européenne et une adhésion prochaine de la Turquie; recommande au gouvernement turc d'instaurer un processus de participation démocratique pour tous les partis politiques et les organisations de la société civile, y compris la libération de M. Abdullah Öcalan et la reconnaissance du PKK comme groupement non terroriste;

Or. en

Amendement 120
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage *la Turquie* à intensifier sa coopération *avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union* dans la lutte contre le terrorisme;

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK, *qui est déjà sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne*, et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage *les États membres de l'Union européenne* à intensifier *leur* coopération *avec la Turquie* dans la lutte contre le terrorisme;

Or. en

Amendement 121

Ana Gomes

Projet de proposition de résolution Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier *sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;*

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK, *qui est déjà sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne*, et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage *les États membres de l'Union européenne et* la Turquie à intensifier *leur coopération par l'intermédiaire du* coordinateur de la lutte contre le terrorisme et *d'Europol;*

Or. en

Amendement 122

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à *intensifier sa coopération avec* l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage *l'approfondissement de la coopération entre* la Turquie *et* l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme, *dans le respect le plus strict du droit international en matière de droits de l'homme;*

Or. en

Amendement 123
Ria Oomen-Ruijten

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier *sa* coopération *avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union* dans la lutte contre le terrorisme;

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie, *l'Union européenne et ses États membres* à intensifier *leur* coopération dans la lutte contre le terrorisme, *en étroite coordination avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol;*

Or. en

Amendement 124
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; *rappelle que le PKK figure sur la liste des organisations terroristes établie par l'Union européenne;* encourage la Turquie à intensifier sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

Or. en

Amendement 125
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

Amendement

20. condamne vivement les violences terroristes continues commises par le PKK, **qui est sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne**, et d'autres groupes terroristes sur le sol turc; encourage la Turquie à intensifier sa coopération avec l'Union européenne, notamment avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme et Europol, ainsi qu'avec les États membres de l'Union dans la lutte contre le terrorisme;

Or. en

Amendement 126
Frieda Brepoels

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

Amendement

21. invite le gouvernement à relancer **de toute urgence** ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, **en vue d'obtenir une solution pacifique durable à la question kurde et la démocratisation de la Turquie; demande à toutes les forces politiques de soutenir ce processus; demande au gouvernement turc, dans le cadre d'un dialogue avec les représentants kurdes, d'adopter des mesures concrètes visant à permettre à tous les citoyens turcs de jouir de la plénitude des droits et libertés**, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser **librement et sans entrave** la

langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est; ***déplore les enquêtes motivées par des raisons politiques concernant des hommes politiques kurdes et condamne le procès en cours du KCK, qui a débuté le 18 octobre dernier à Diyarbakir et dans le cadre duquel de nombreux hommes politiques, juristes, défenseurs des droits de l'homme kurdes et autres sont poursuivis pour avoir défendu la cause des droits kurdes; demande la mise en liberté provisoire immédiate de tous ceux qui sont poursuivis et qui sont en détention;***

Or. en

Amendement 127

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long

Amendement

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, ***comme c'est le cas actuellement en ce qui concerne le procès de 151 militants politiques et défenseurs des droits de***

conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

L'homme kurdes à Diyarbakir, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

Or. en

Amendement 128

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

Amendement

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, ***et afin de garantir les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion***, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

Or. en

Amendement 129

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est;

Amendement

21. invite le gouvernement à relancer ses efforts dans le cadre de l'ouverture démocratique pour aborder la question kurde de manière globale, notamment en assurant une interprétation cohérente des lois permettant d'utiliser la langue kurde dans la vie politique, dans le secteur public et dans le système éducatif, en amendant la législation antiterrorisme pour éviter tout abus ou interprétation extensive, en s'occupant efficacement des problèmes des personnes déplacées de leurs régions d'origine en raison, entre autres, du long conflit et en améliorant la situation économique et sociale dans le sud-est ***du pays***;

Or. de

Amendement 130

Ana Gomes

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

21 bis. se félicite de la suppression des restrictions relatives à la radiodiffusion et la télévision en langues autres que le turc par les chaînes privées et publiques au niveau local, de l'amendement à la loi sur les principes fondamentaux des élections et des inscriptions électorales qui a rendu possible de faire de la propagande électorale écrite et orale dans des langues autres que le turc, ainsi que de la levée des restrictions concernant les droits des prisonniers ou de leurs visiteurs qui ne parlent pas turc à parler leur propre langue ou dialecte;

Amendement

21 bis. se félicite de la suppression des restrictions relatives à la radiodiffusion et la télévision en langues autres que le turc par les chaînes privées et publiques au niveau local, de l'amendement à la loi sur les principes fondamentaux des élections et des inscriptions électorales qui a rendu possible de faire de la propagande électorale écrite et orale dans des langues autres que le turc, ainsi que de la levée des restrictions concernant les droits des prisonniers ou de leurs visiteurs qui ne parlent pas turc à parler leur propre langue ou dialecte;

Or. en

Amendement 131
Norica Nicolai

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

21 bis. se félicite de la récente suppression des restrictions relatives à la télévision en langues autres que le turc par les chaînes privées et publiques, ainsi que de l'amendement à la loi électorale rendant possible d'utiliser d'autres langues que le turc dans les campagnes électorales;

Or. en

Amendement 132
Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Anneli Jäätteenmäki,

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

Amendement

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour ***remédier à la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale*** et leur participation au marché du travail, ***par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer*** une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour renforcer ***l'intégration sociale des femmes*** et leur participation au marché du travail, ***y compris*** une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Or. en

Amendement 133

Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes **et pour renforcer leur intégration** sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, **en soutenant activement** l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour **renforcer l'engagement actif** des femmes en politique;

Amendement

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes, **empêcher la violence à l'égard des femmes, à la fois dans le domaine privé et de la part des autorités de l'État,** renforcer **l'intégration** sociale **des femmes** et leur participation au marché du travail, par exemple, **en luttant contre l'analphabétisme de femmes, notamment dans la région kurde de la Turquie et en améliorant** l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour **améliorer de façon décisive la faible représentation** des femmes en politique;

Amendement 134
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Amendement

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; ***est préoccupé par la diminution des taux de participation au marché du travail, même chez les femmes ayant un niveau d'éducation élevé;*** demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Amendement 135

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place **d'un système de quotas réservés** afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et **au gouvernement**; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Amendement

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour remédier à la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place **d'une approche efficace et systématique dans le domaine de l'égalité des genres** afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et **en politique**; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Or. en

Amendement 136

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un

Amendement

22. se félicite du renforcement du cadre juridique garantissant les droits des femmes et l'égalité des genres grâce à un

ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour **remédier à** la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

ensemble de dispositions constitutionnelles; demande instamment au gouvernement, ainsi qu'aux entreprises et à la société civile de prendre des mesures d'ensemble pour **lutter contre** la pauvreté des femmes et pour renforcer leur intégration sociale et leur participation au marché du travail, par exemple, en soutenant activement l'accès des filles à l'enseignement secondaire ou en créant des infrastructures d'accueil pour les enfants; encourage, en outre, la mise en place d'un système de quotas réservés afin d'assurer une participation significative des femmes à tous les niveaux dans les entreprises, dans le secteur public et au gouvernement; invite en particulier les partis politiques à profiter des prochaines élections pour renforcer l'engagement actif des femmes en politique;

Or. de

Amendement 137
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

22 bis. se félicite de la circulaire du Premier ministre de mai 2010 visant à promouvoir l'emploi des femmes, l'égalité des chances et la mise en œuvre d'une législation et de politiques de l'emploi, d'inspections du travail, de plans stratégiques et de formations en cours d'emploi;

Or. en

Amendement 138
Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

22 bis. demande au gouvernement turc de créer une plateforme démocratique de dialogue entre l'État turc et les représentants des citoyens kurdes visant à trouver une solution pacifique et durable à la question kurde en promouvant entre autres des obligations mutuelles en matière de liberté d'expression;

Or. en

Amendement 139
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

Amendement

23. regrette profondément **l'augmentation du nombre** de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir **suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger**, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

23. regrette profondément **les taux élevés de violence domestique à l'égard des femmes récemment constatés, y compris de crimes d'honneur**, et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en **appliquant la loi 4320 sur la protection de la famille et de surveiller son exécution par la police et le pouvoir judiciaire**, en obligeant les municipalités à ouvrir **un foyer d'accueil de qualité dans chaque municipalité comptant plus de 50 000 habitants**, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires **et à la police de donner une suite aux demandes de protection et de**

garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Or. en

Amendement 140
Dominique Vlasto

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. **regrette profondément** l'augmentation du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Amendement

23. **déplore l'acceptation sociale et** l'augmentation du nombre de crimes **et des violences basées sur l'honneur** et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers **visant à assurer un soutien psychologique, une assistance juridique, des soins de santé, la réinsertion dans la société;** demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes, **et aux personnes luttant contre les violences basées sur l'honneur;**

Or. fr

Amendement 141
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. regrette profondément l'augmentation du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Amendement

23. regrette profondément l'augmentation du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers ***et de soutenir leur participation au marché du travail; demande au gouvernement de créer un contrôle approprié et efficace des foyers et du travail des municipalités;*** demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Or. en

Amendement 142

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. regrette profondément l'augmentation du nombre ***de*** crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la

Amendement

23. regrette profondément l'augmentation du nombre ***desdits*** crimes d'honneur ***ainsi qu'un niveau constamment élevé de violence domestique*** et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande

violence faite aux femmes;

instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Or. en

Amendement 143

Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. regrette profondément l'augmentation du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes *en danger*, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Amendement

23. regrette profondément l'augmentation du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes *et enfants/mineurs menacés de toute forme de violence (crimes d'honneur, violence domestique, viol, mariage forcé)*, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes *et les enfants/mineurs* qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes *et aux enfants/mineurs*;

Or. en

Amendement 144

Zoran Thaler

Projet de proposition de résolution Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. regrette profondément l'augmentation

Amendement

23. regrette profondément l'augmentation

du nombre de crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

du nombre de crimes d'honneur et **condamne les mariages précoces et forcés**; demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Or. en

Amendement 145

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. regrette profondément **l'augmentation du nombre de** crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Amendement

23. regrette profondément **la persistance des** crimes d'honneur et demande instamment au gouvernement d'intensifier ses efforts à tous les niveaux, en particulier en obligeant les municipalités à ouvrir suffisamment de foyers d'accueil pour les femmes en danger, en s'assurant activement du plein respect de cette obligation et en mettant en place un système d'assistance de suivi pour les femmes qui quittent les foyers; demande instamment aux autorités judiciaires de garantir la sanction systématique de la violence faite aux femmes;

Or. en

Amendement 146
Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. regrette que le plan d'action national pour combattre la violence domestique n'ait pas réussi à enregistrer des progrès significatifs, en partie en raison d'un manque de coordination et de moyens insuffisants;

Or. en

Amendement 147
Zoran Thaler

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. se félicite de l'adoption des amendements à la loi anti-terroriste qui prévoient que les enfants accusés d'avoir commis des crimes liés au terrorisme seront jugés par des tribunaux pour mineurs;

Or. en

Amendement 148
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. accueille favorablement un accord tripartite entre l'Agence des services sociaux et de la protection de l'enfance, la DG pour le statut des femmes et la police turque en vue d'améliorer les services destinés aux femmes et aux enfants qui sont victimes de violence domestique;

Or. en

Amendement 149

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. est profondément préoccupé par les attaques policières de mai 2010 contre des défenseurs des droits des transgenres à Ankara et la poursuite ultérieure de ceux-ci; demande instamment au gouvernement de veiller à ce que l'égalité soit garantie dans le droit turc, sans distinction fondée sur le genre, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, et que ce droit soit effectivement respecté;

Or. en

Amendement 150

Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. rappelle que le règlement du conflit armé entre la Turquie et le PKK est essentiel pour l'établissement d'une Turquie, futur membre de l'Union européenne, qui soit stable, démocratique et pacifique; souligne que les réformes démocratiques, profondes et durables, doivent être accompagnées par la création d'une nouvelle identité nationale pluraliste et par la renonciation à un ultra-nationalisme ethnique qui a été une source importante d'instabilité et de conflit dans l'histoire de l'État turc;

Or. en

Amendement 151

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 24

Projet de proposition de résolution

Amendement

24. estime que la Turquie devrait adopter une législation relative à la mise en place d'un service civil ou social qui, sur la base du libre choix, pourrait remplacer le service militaire; prie le gouvernement de veiller à l'application intégrale de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme Ülke/Turquie;

Supprimer

Or. de

Amendement 152

Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki, Marietje Schaake, Sarah Ludford

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 24

Projet de proposition de résolution

24. estime que la Turquie devrait adopter une législation relative à la mise en place d'un service civil ou social qui, sur la base du libre choix, pourrait remplacer le service militaire; prie le gouvernement de veiller à l'application intégrale de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme Ülke/Turquie;

Amendement

24. estime que la Turquie devrait adopter une législation relative à la mise en place d'un service civil ou social qui, sur la base du libre choix, pourrait remplacer le service militaire, ***ne serait pas punitif par sa longueur et serait conforme à ses obligations découlant du droit international***; prie le gouvernement de veiller à l'application intégrale de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme Ülke/Turquie, ***en modifiant sa législation pour empêcher que des objecteurs de conscience ne continuent d'être poursuivis en justice pour avoir refusé de faire leur service militaire; demande au gouvernement d'enquêter sur les allégations de mauvais traitement des objecteurs de conscience dans les prisons militaires et de prendre des mesures pour empêcher ces abus à l'avenir***;

Or. en

Amendement 153

Ria Oomen-Ruijten, Maria Eleni Koppa, Richard Howitt, Ana Gomes, Raimon Obiols, Hélène Flautre, Franziska Keller, Barbara Lochbihler, Michail Tremopoulos, Ulrike Lunacek

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

24 bis. souligne l'importance d'assurer une protection efficace des défenseurs des droits de l'homme; exprime son inquiétude face aux procès et poursuites judiciaires continus contre des défenseurs des droits de l'homme et attire notamment l'attention sur le procès contre Pinar Selek, qui a duré douze ans, en dépit de deux décisions d'acquittement; demande à la Commission de suivre de près son cas,

Amendement

24 bis. souligne l'importance d'assurer une protection efficace des défenseurs des droits de l'homme; exprime son inquiétude face aux procès et poursuites judiciaires continus contre des défenseurs des droits de l'homme et attire notamment l'attention sur le procès contre Pinar Selek, qui a duré douze ans, en dépit de deux décisions d'acquittement; demande à la Commission de suivre de près son cas,

ainsi que tous les autres cas similaires, et d'assister systématiquement à ces procès;

Or. en

Amendement 154

Alexander Graf Lambsdorff, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 24 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

24 bis. est préoccupé par de nouvelles réglementations de portée générale interdisant l'alcool dans les publicités, apportant de nouvelles restrictions sur les licences d'alcool, notamment une clause interdisant de servir de l'alcool lors de toute manifestation à laquelle "peuvent" participer des jeunes de 24 ans ou moins;

Or. en

Amendement 155

Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 24 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

24 bis. demande instamment aux principaux partis politiques de trouver une solution sur l'interdiction de porter le voile à l'université afin de contrecarrer les effets de polarisation que cette question a sur la société turque; cette solution devrait être basée sur le respect du libre choix des femmes;

Or. en

Amendement 156
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

24 ter. se félicite de la décision du mois d'avril 2009 prise par la Cour de cassation contre la dissolution de l'association de défense des personnes LGBT, Lambda Istanbul; demande une attention et un soutien supplémentaires aux lois et politiques anti-discrimination;

Or. en

Amendement 157
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

24 quater. reconnaît que la question des droits des Roms en Turquie bénéficie d'une attention considérable et de l'engagement politique à la fois du gouvernement et des partis d'opposition; recommande que la mise en œuvre du plan de logement gouvernemental concernant les Roms soit contrôlé et réexaminé; encourage le gouvernement turc à élaborer un plan d'action pour les Roms avec des domaines prioritaires définis, en incluant activement les communautés Roms et en consultation crédible avec celles-ci;

Or. en

Amendement 158
Alojz Peterle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25

Projet de proposition de résolution

25. se félicite que l'économie turque ait bien *résisté* à la crise *économique mondiale*; souligne que cette reprise de l'activité économique est une chance unique d'accroître la participation au marché du travail et le taux d'emploi, qui sont toujours très bas et atteignent à peine 50 %, et de mettre en œuvre un processus progressif d'intégration sociale; relève la responsabilité commune du gouvernement et des partenaires sociaux et les encourage à intensifier leur coopération afin de renforcer les bases d'une économie de marché à orientation sociale;

Amendement

25. se félicite que l'économie turque ait bien *réagi* à la crise *et renoué avec la croissance*; souligne que cette reprise de l'activité économique est une chance unique d'accroître la participation au marché du travail et le taux d'emploi, qui sont toujours très bas et atteignent à peine 50 %, et de mettre en œuvre un processus progressif d'intégration sociale; relève la responsabilité commune du gouvernement et des partenaires sociaux et les encourage à intensifier leur coopération afin de renforcer les bases d'une économie de marché à orientation sociale;

Or. sl

Amendement 159
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25

Projet de proposition de résolution

25. se félicite que l'économie turque ait bien résisté à la crise économique mondiale; souligne que cette reprise de l'activité économique est une chance unique d'accroître la participation au marché du travail et le taux d'emploi, qui sont toujours très bas et atteignent à peine 50 %, et de mettre en œuvre un processus progressif d'intégration sociale; relève la responsabilité commune du gouvernement et des partenaires sociaux et les encourage à intensifier leur coopération afin de

Amendement

25. *prend acte, avec inquiétude, de l'ingérence de l'État dans l'économie*; se félicite que l'économie turque ait bien résisté à la crise économique mondiale; souligne que cette reprise de l'activité économique est une chance unique d'accroître la participation au marché du travail et le taux d'emploi, qui sont toujours très bas et atteignent à peine 50 %, et de mettre en œuvre un processus progressif d'intégration sociale; relève la responsabilité commune du gouvernement

renforcer les bases d'une économie de marché à orientation sociale;

et des partenaires sociaux et les encourage à intensifier leur coopération afin de renforcer les bases d'une économie de marché à orientation sociale;
réclame l'adoption de mesures déterminées pour combattre le travail clandestin, propres à garantir l'égalité des droits entre les travailleurs et à éviter des distorsions de concurrence sur le marché;

Or. it

Amendement 160

Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution Paragraphe 25 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

25 bis. demande à l'armée turque de mettre un terme aux incendies de forêt intentionnels et systématiques dans l'est et le sud-est de la Turquie dans le cadre de leur campagne contre-insurrectionnelle; rappelle que la destruction de forêts, de cultures, de bétail, de denrées alimentaires, de semences, de bâtiments et d'autres actifs qui ont une valeur économique, culturelle et biologique, est en violation avec le droit humanitaire international, y compris la convention relative à la modification de l'environnement de 1976 et le protocole additionnel I, de 1977, aux Conventions de Genève de 1949; invite instamment la Turquie à adhérer à la convention sur les armes à sous-munitions et à mettre un terme à l'utilisation des mines terrestres antipersonnel, étant donné que la Turquie est liée par le traité sur l'interdiction des mines interdisant en toutes circonstances l'utilisation des mines antipersonnel; invite instamment la Turquie à stopper tout crime de guerre et à laisser une commission internationale contrôler les

Amendement 161

Metin Kazak

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26**

Projet de proposition de résolution

26. constate l'interdépendance des économies de l'Union et de la Turquie et fait observer la possibilité d'accroître la prospérité à la fois de l'Union et de la Turquie à mesure que progresse l'intégration turque dans les marchés européens;

Amendement

26. constate l'interdépendance des économies de l'Union et de la Turquie et fait observer la possibilité d'accroître la prospérité à la fois de l'Union et de la Turquie à mesure que progresse l'intégration turque dans les marchés européens; ***constate également que la Turquie est le septième partenaire commercial de l'UE, avec les deux tiers des IDE en provenance de l'Union et de l'union douanière avec la Turquie, et que la relation commerciale entre l'UE et la Turquie est l'une des plus avancées que l'Union entretient avec n'importe quel pays;***

Amendement 162

Andreas Mølzer, Philip Claeys

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26**

Projet de proposition de résolution

26. constate l'interdépendance des économies de l'Union et de la Turquie et ***fait observer*** la possibilité d'accroître ***la prospérité à la fois de*** l'Union et de la Turquie ***à mesure que progresse l'intégration turque dans les marchés***

Amendement

26. constate l'interdépendance ***croissante*** des économies de l'Union et de la Turquie et ***attire l'attention sur*** la possibilité ***qui s'offre ainsi*** d'accroître ***les échanges commerciaux entre*** l'Union et la Turquie;

européens;

Or. de

Amendement 163

Richard Howitt, Raimon Obiols, Göran Färm

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 26 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

26 bis. se félicite des modifications de la constitution qui élargissent les droits des travailleurs et des syndicats; est cependant préoccupé par le fait que la réforme de la législation sur les syndicats destinée à garantir le plein respect des droits syndicaux, conformément aux normes de l'UE et de l'OIT, est toujours pendante;

Or. en

Amendement 164

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

Amendement

27. prend acte des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur

27. prend acte des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage ***par conséquent*** toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer

coopération pour atteindre cet objectif;

leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif *afin que soient remplis les critères permettant d'ouvrir le chapitre 19 sur la politique sociale et l'emploi;*

Or. en

Amendement 165

Renate Sommer

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. prend acte des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer *que, à cet égard également, il est essentiel que ces modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif;*

Amendement

27. prend acte des avancements en matière de dialogue social *et de droits syndicaux* introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer *qu'en outre*, le cadre juridique doit être aligné *dans une large mesure* sur les normes de l'OIT *et de l'Union européenne*; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération;

Or. de

Amendement 166

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. prend acte des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces

Amendement

27. prend acte des *maigres* avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces

modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif;

modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif;

Or. de

Amendement 167

Ana Gomes

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. **prend acte** des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif;

Amendement

27. **se félicite** des avancements en matière de dialogue social introduits par les modifications apportées à la Constitution; fait néanmoins observer que, à cet égard également, il est essentiel que ces modifications soient dûment incorporées dans le cadre juridique, qui doit encore être aligné sur les normes de l'OIT; encourage toutes les parties du Conseil économique et social à renforcer leur engagement et leur coopération pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 168

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 28

Projet de proposition de résolution

28. rappelle la nécessité de renforcer la cohésion entre les régions turques ainsi qu'entre le milieu rural et le milieu urbain; relève, dans ce contexte, l'importance particulière que revêt l'éducation et la nécessité de remédier aux disparités

Amendement

28. rappelle la nécessité de renforcer la cohésion entre les régions turques ainsi qu'entre le milieu rural et le milieu urbain; relève, dans ce contexte, l'importance particulière que revêt l'éducation et la nécessité de remédier aux disparités

régionales importantes *et persistantes* en ce qui concerne la qualité de l'éducation et le taux de scolarisation;

régionales *qui demeurent* importantes et persistantes en ce qui concerne la qualité de l'éducation et le taux de scolarisation;

Or. de

Amendement 169

Nikolaos Chountis, Takis Hadjigeorgiou, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

Amendement

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; ***invite le gouvernement turc à s'abstenir de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire, en tenant compte notamment de la sismicité particulièrement importante du pays;***

souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

Or. el

Amendement 170

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. demande ***instamment*** au gouvernement d'étudier de manière approfondie la

Amendement

29. demande au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les

viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif; ***appelle le gouvernement turc à adopter un cadre politique plus ambitieux, soutenu par des plans d'action concrets destinés à lutter contre l'augmentation des émissions de carbone;***

Or. en

Amendement 171

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes ***et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir***

Amendement

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales ***et sociales*** de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes;

exécutif,

Or. en

Amendement 172
Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

Amendement

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions, *et en particulier l'incidence que ce projet a sur le pays voisin qu'est l'Iraq*; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à respecter pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

Or. en

Amendement 173
Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences

Amendement

29. demande instamment au gouvernement d'étudier de manière approfondie la viabilité et les conséquences

environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à **respecter** pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

environnementales de ses plans pour une nouvelle infrastructure de distribution d'eau et d'énergie, dans le cadre du projet de l'Anatolie du sud-est (GAP), qui risquent d'endommager l'environnement et le paysage unique de nombreuses régions; souligne en particulier la nécessité de garantir que le projet de loi relatif à la protection de la nature et à la biodiversité est modifié de sorte à **préserver le patrimoine culturel et archéologique en respectant** pleinement les normes européennes et d'attribuer de manière claire la responsabilité de la protection de la nature au pouvoir exécutif;

Or. en

Amendement 174
Emilio Menéndez del Valle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. appelle la Turquie à poursuivre l'amélioration de ses relations avec ses voisins membres et non membres de l'Union européenne; estime que ce sera un atout géostratégique majeur pour la Turquie et pour l'UE par rapport à une future adhésion de la Turquie à l'Union;

Or. en

Amendement 175
Marietje Schaake, Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. est préoccupé par les sanctions sévères infligées aux étudiants qui participent à des manifestations;

Or. en

Amendement 176

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. est préoccupé par les effets négatifs de la croissance économique de la Turquie sur le plan écologique, archéologique et social; demande au gouvernement turc de préserver le patrimoine archéologique et environnemental en donnant la priorité à des projets plus petits et plus viables du point de vue écologique et social;

Or. en

Amendement 177

Barry Madlener

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote

***30. appelle les autorités turques:
a. à retirer sur le champ les troupes turques de Chypre;
b. à reconnaître Chypre en tant qu'État***

et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

unitaire indivisible;
c. à commencer à rapatrier les immigrants illégaux;
d. à s'engager à coopérer à la création d'une commission chargée d'assurer la restitution des biens confisqués;
e. à réparer les dommages causés aux propriétaires initiaux;

Or. nl

Amendement 178
Morten Messerschmidt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle **le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions** du Conseil de sécurité des Nations unies et **aux principes fondateurs** de l'Union, dans l'intérêt des **citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;**

Amendement

30. appelle **la Turquie à appliquer la résolution 550** du Conseil de sécurité des Nations unies et **à rendre Varosha à ses habitants et la placer sous l'administration des Nations unies. Appelle en outre la Turquie à ouvrir le port de Famagouste sous l'administration de l'Union européenne, ce dans l'intérêt des deux communautés;**

Amendement 179
Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à ***instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;***

Amendement

30. ***rappelle l'obligation non équivoque de la Turquie de maintenir de bonnes relations de voisinage, ainsi que le prévoit le cadre des négociations; souligne son engagement à soutenir les efforts en vue d'un règlement global de la question chypriote et appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, et à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote, fondé sur une fédération bicommunautaire et bizonale, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies applicables en la matière et aux principes fondateurs de l'Union européenne; invite la Turquie à favoriser un climat propice aux négociations en retirant immédiatement ses troupes de Chypre, en s'employant à apporter une réponse au problème de l'installation de citoyens turcs sur l'île et aussi en permettant la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité des Nations unies;***

Amendement 180
Antigoni Papadopoulou

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, **à contribuer** concrètement à un règlement global de la question chypriote **et à instaurer** un climat propice aux négociations **en commençant immédiatement à retirer** ses troupes de Chypre; **invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général** des Nations unies, **pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux** résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à **respecter pleinement ses obligations, soulignées dans la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005 et dans les conclusions du Conseil, notamment celles de décembre 2006 et de décembre 2009,** à soutenir activement les négociations en cours **en contribuant** concrètement à un règlement global de la question chypriote, **en instaurant** un climat propice aux négociations **par le retrait immédiat de** ses troupes de Chypre, **en mettant un terme à l'installation illégale de citoyens turcs sur l'île et en permettant la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité** des Nations unies, **à toutes les** résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 181

Gabriele Albertini, Pascale Gruny, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg, Victor Boștinaru, Robert Atkins, Erminia Mazzoni, Willy Meyer, Carlos José Iturgaiz Angulo

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30**

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre, **en s'employant à apporter une**

communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

réponse au problème de l'installation de citoyens turcs sur l'île et aussi en permettant la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité des Nations unies; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 182

Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Willy Meyer

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle **instamment** le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement **dans le cadre convenu d'une fédération bizonale et bicommunautaire, avec une souveraineté, une personnalité internationale et une nationalité**, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de

sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. el

Amendement 183
Nikolaos Chountis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie; ***relève les trois propositions récentes du président de la République chypriote qui visent essentiellement à intensifier les négociations directes;***

Or. el

Amendement 184
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie; ***voit dans le transfert persistant de citoyens turcs d'Anatolie un obstacle à la coexistence pacifique entre les deux communautés présentes sur l'île;***

Or. it

Amendement 185
Libor Rouček

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, ***à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant***

Amendement

30. appelle le gouvernement turc ***et toutes les parties concernées à continuer de*** soutenir activement les négociations en cours ***et de leur apporter leur concours, et*** invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il

immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution ***viable*** et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ***et aux*** principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des ***citoyens chypriotes***, de l'Union et de la Turquie;

l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution ***juste*** et ***durable et*** conforme aux résolutions du Conseil de sécurité ***et aux critères établis*** des Nations unies, ***ainsi qu'aux*** principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des ***deux communautés de l'île***, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 186 **Metin Kazak**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 30**

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations ***en commençant*** ***immédiatement à retirer ses troupes de Chypre***; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 187
Ria Oomen-Ruijten

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, **notamment la résolution 550 (1984)** et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 188
Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle **le gouvernement turc** à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de

Amendement

30. appelle **toutes les parties concernées** à soutenir activement les négociations en cours **et** à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote, **et appelle le gouvernement turc** à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses

Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt *des citoyens chypriotes*, de l'Union et de la Turquie;

troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt *de tous les Chypriotes*, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 189

Jelko Kacin, Arlene McCarthy

Projet de proposition de résolution Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant *immédiatement* à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc *et toutes les parties concernées* à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 190
Eleni Theocharous

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Amendement

30. appelle le gouvernement turc à soutenir activement les négociations en cours, à contribuer concrètement à un règlement global de la question chypriote et à instaurer un climat propice aux négociations en commençant immédiatement à retirer ses troupes de Chypre; invite instamment les deux communautés de Chypre à œuvrer activement, comme il l'a été demandé par le secrétaire général des Nations unies, pour tirer parti des résultats déjà atteints dans les négociations afin d'aboutir à une solution ***mutuellement convenue***, viable et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et aux principes fondateurs de l'Union, dans l'intérêt des citoyens chypriotes, de l'Union et de la Turquie;

Or. en

Amendement 191
Antigoni Papadopoulou

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

30 bis. presse la Turquie de garantir le respect des droits de toutes les personnes déplacées à Chypre, y compris ceux des minorités religieuses, ainsi que la libre pratique de leur religion; souligne, dans le cas des catholiques maronites, que ces droits doivent également être accordés

Amendement

aux quatre villages de cette communauté; condamne toute forme de violence, de discrimination et d'intolérance pour des motifs religieux, comme ce fut le cas de l'interruption par la force de la messe de Noël célébrée le jour de Noël par les 300 autres chrétiens présents dans la partie occupée de Chypre par les autorités turques;

Or. en

Amendement 192

Kyriakos Mavronikolas, Maria Eleni Koppa

Projet de proposition de résolution Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires dans le nord;

Amendement

31. ***appelle la Turquie à restituer la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité des Nations unies;*** encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires dans le nord;

Or. en

Amendement 193

Libor Rouček

Projet de proposition de résolution Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. ***encourage*** la Turquie à ***renforcer son soutien au*** comité des personnes disparues à Chypre, ***en particulier en lui facilitant*** l'accès aux zones militaires dans le nord;

Amendement

31. ***prend acte du soutien financier et moral que*** la Turquie ***continue d'apporter aux activités en cours du*** comité des personnes disparues à Chypre ***et***

l'encourage à faciliter davantage l'accès
aux zones militaires dans le nord;

Or. en

Amendement 194
Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires ***dans le nord***;

Amendement

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires ***et aux archives, et à prendre toute autre mesure appropriée, conformément aux conclusions de la CEDH, sur la question humanitaire des personnes disparues***;

Or. en

Amendement 195
Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Nikolaos Chountis, Willy Meyer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires dans le nord;

Amendement

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires dans le nord ***et aux rapports pertinents figurant dans les archives, et à prendre toute autre mesure appropriée sur cette question humanitaire, conformément aux conclusions de la CEDH***;

Or. en

Amendement 196
Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires ***dans le nord***;

Amendement

31. encourage la Turquie à renforcer son soutien au comité des personnes disparues à Chypre, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones militaires ***et aux archives, et à prendre toute autre mesure appropriée, conformément aux conclusions de la CEDH, sur la question humanitaire des personnes disparues***;

Or. en

Amendement 197
Hannes Swoboda, Kyriakos Mavronikolas

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

31 bis. appelle la Turquie et les autorités chypriotes turques à s'abstenir de nouvelles installations de citoyens turcs sur l'île car celles-ci modifieraient encore les équilibres démographiques et amoindriraient le sentiment d'appartenance des citoyens à leur futur État commun fondé sur leur passé commun;

Or. en

Amendement 198
Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

31 bis. invite la Turquie à apporter une réponse au problème de l'installation de citoyens turcs (colons) sur l'île, conformément à la Convention de Genève et aux principes du droit international;

Or. en

Amendement 199
Vincent Peillon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

31 bis. note avec intérêt les inflexions récentes apportées à la politique extérieure turque et la présence accrue de la diplomatie turque sur la scène internationale, en particulier au Proche-et Moyen-Orient; souligne les nombreuses complémentarités envisageables entre ces orientations nouvelles et la politique extérieure de l'Union mais rappelle toutefois la nécessité de préserver les conditions d'une action concertée et complémentaire, notamment dans la perspective du processus d'adhésion;

Or. fr

Amendement 200

Nikolaos Chountis, Takis Hadjigeorgiou, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;***

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays, ***sans poser de conditions préalables, et de reconnaître le génocide des Arméniens, des Grecs et des Assyriens;***

Or. el

Amendement 201

Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ***ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;***

Amendement

32. ***invite la Grande assemblée nationale de Turquie et le parlement d'Arménie à ratifier les protocoles pertinents, encourage l'ouverture des frontières entre la Turquie et l'Arménie et demande instamment à la Turquie de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour poursuivre ses efforts en vue de la résolution du conflit du Haut-Karabakh;***

Or. en

Amendement 202

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier ***sans plus attendre et sans autre condition*** les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays, ***ce qui renforcerait la sécurité régionale et la stabilité dans la région du Sud Caucase*** et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Or. de

Amendement 203

Zoran Thaler

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et de*** faire usage de son poids régional ***en tant que puissance clé du Caucase*** pour accroître les mesures d'instauration de la confiance ***et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh***;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie ***sans condition préalable, d'établir des relations diplomatiques et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays; ***encourage la Turquie à*** faire usage de son poids régional pour accroître les mesures d'instauration de la confiance ***dans la région***;

Or. en

Amendement 204

Andrey Kovatchev, Frank Engel, Ioannis Kasoulides, Marietta Giannakou, Eleni

Theocharous

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;***

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier ***sans condition*** les protocoles avec l'Arménie ***et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays;

Or. en

Amendement 205
Pawel Robert Kowal

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;***

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie ***et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays, ***ce qui contribuerait à la stabilisation, au développement et à la sécurité*** du Caucase ***du Sud;***

Or. en

Amendement 206
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional **en tant que puissance clé du Caucase** pour accroître les mesures d'instauration de la confiance **et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh**;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie **sans conditions préalables**, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional pour accroître les mesures d'instauration de la confiance;

Or. es

Amendement 207
Dominique Vlasto

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du *Haut-Karabakh*;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie **recommandant notamment l'établissement d'une sous-commission chargée d'examiner de manière impartiale les archives historiques relatives au génocide arménien**, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du *Haut-Karabagh*;

Or. fr

Amendement 208
Leonidas Donskis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;***

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier ***et de mettre en œuvre sans condition préalable*** les protocoles ***bilatéraux*** avec l'Arménie, ***signés le 10 octobre 2009 à Zurich, et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays;

Or. en

Amendement 209
Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie ***de*** ratifier les protocoles ***avec*** l'Arménie, ***d'ouvrir les frontières communes avec ce pays*** et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Amendement

32. ***invite la Grande assemblée nationale de Turquie et le parlement d'Arménie à*** ratifier les protocoles ***entre la Turquie et l'Arménie; appelle à l'ouverture de la frontière commune et*** demande instamment à la Turquie de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Or. en

Amendement 210

Charles Tannock, Tomasz Piotr Poręba, Milan Cabrnoch

Projet de proposition de résolution Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de ***faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître*** les mesures d'instauration de la confiance et ***contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh***;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie ***et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays, ***sans aucune condition préalable***, et de ***renforcer*** les mesures d'instauration de la confiance et ***la coopération régionale***;

Or. en

Amendement 211

Vincent Peillon

Projet de proposition de résolution Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***et*** de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et ***contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh***;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie ***et*** d'ouvrir les frontières communes avec ce pays ***sans condition préalable, ainsi que*** de faire usage ***de manière constructive*** de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et ***de la stabilité dans la région***;

Or. fr

Amendement 212
Dimitar Stoyanov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance *et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh*;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance;

Or. bg

Amendement 213
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. *demande instamment* à la Turquie de ratifier les protocoles *avec l'Arménie*, d'ouvrir *les* frontières communes *avec ce pays et de* faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Amendement

32. *appelle les deux parties*, la Turquie *et l'Arménie*, à ratifier les protocoles *et à* ouvrir *leurs* frontières communes, *et appelle la Turquie* à faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Or. en

Amendement 214
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Amendement

32. **rappelle sa résolution du 18 juin 1987 (A2-33/87) et** demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance et contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Or. it

Amendement 215
Antigoni Papadopoulou

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32

Projet de proposition de résolution

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance **et** contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh;

Amendement

32. demande instamment à la Turquie de ratifier les protocoles avec l'Arménie, d'ouvrir les frontières communes avec ce pays et de faire usage de son poids régional en tant que puissance clé du Caucase pour accroître les mesures d'instauration de la confiance; **appelle la Turquie à** contribuer à la résolution du conflit gelé du Haut-Karabakh

Or. en

Amendement 216
Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

32 bis. appelle la Turquie à restituer la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité des Nations unies, dans le cadre des mesures d'instauration de la confiance conduisant à une solution démocratique;

Or. en

Amendement 217
Vincent Peillon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

32 bis. demande à la Turquie de reconnaître le génocide commis envers les Arméniens en 1915-1917;

Or. fr

Amendement 218
Andrey Kovatchev, Frank Engel, Ioannis Kasoulides, Marietta Giannakou, Eleni Theocharous

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

32 bis. renouvelle ses appels de ses précédentes résolutions, depuis le 18 juin 1987, en faveur de la nécessaire reconnaissance par la Turquie du génocide des Arméniens, ainsi que les génocides des Grecs, des Assyro-Chaldéens, des Alévis de Dersim, ayant

abouti à l'extermination des peuples autochtones de Turquie au XX^e siècle, suivie de la conversion forcée des survivants; rappelle que l'affirmation de ces crimes contre l'humanité est passible de sanctions en vertu de l'article 301 du code pénal turc;

Or. en

Amendement 219

Nikolaos Chountis, Takis Hadjigeorgiou, Jürgen Klute

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

32 bis. soutient les efforts déployés par les trois présidents du groupe de Minsk pour résoudre la question du Haut-Karabakh;

Or. el

Amendement 220

Willy Meyer, Jacky Hénin, Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

32 bis. rappelle ses résolutions adoptées depuis le 18 juin 1987 (novembre 2000¹, juin 2003², décembre 2004³, septembre 2005, septembre 2006⁴) sur la nécessité pour la Turquie de reconnaître le

¹ Progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion (1999)

² Demande d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne

³ Rapport régulier 2004 et recommandation de la Commission européenne concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion

⁴ Progrès accomplis par la Turquie sur la voie de l'adhésion

génocide des Arméniens, ainsi que le génocide des Grecs, des Assyro-chaldéens et des Alévis de Dersim, relevant de l'extermination au XX^e siècle des peuples autochtones de la Turquie, suivie par la conversion forcée des survivants; rappelle que l'affirmation de ces crimes est passible de sanctions en Turquie au titre de l'article 301 du Code pénal;

Or. fr

Amendement 221
Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte *de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'aït pas encore été levé;*

Amendement

33. prend acte *du caractère limité des progrès réalisés pour améliorer les relations bilatérales gréco-turques; appelle la Grande assemblée nationale de Turquie à lever sa menace de casus belli, et demande au gouvernement turc de faire cesser les violations répétées de l'espace aérien grec;*

Or. en

Amendement 222
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. *prend acte* de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; *regrette cependant que le casus belli*

Amendement

33. *se félicite* de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales, *qui ont débouché sur plusieurs accords de*

déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

coopération dans le domaine des échanges commerciaux, de l'éducation, des transports, de l'énergie, de la culture et de l'environnement; encourage les gouvernements turc et grec à poursuivre sur la voie du dialogue constructif et de la coopération bilatérale;

Or. en

Amendement 223

Nikolaos Chountis, Takis Hadjigeorgiou, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales ***et invite les deux parties à réduire leurs armements militaires***; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé ***et que la force aérienne turque continue de violer régulièrement l'espace aérien grec; rappelle la nécessité de développer encore les relations de bon voisinage et la stabilisation de la paix dans la région et demande que des mesures pratiques soient prises dans ce sens;***

Or. el

Amendement 224

Morten Messerschmidt

Projet de proposition de résolution Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé; ***regrette que la gestion par la Turquie des flux migratoires illégaux soit si médiocre qu'elle ait amené le gouvernement grec à ériger une clôture de 150 kilomètres le long de sa frontière avec ce pays; comprend la décision grecque en regrettant que le manque d'implication de la Turquie se soit traduite par l'arrestation, entre janvier et début novembre 2010, de 32 500 immigrants clandestins sur un tronçon frontalier de seulement 12,5 kilomètres;***

Or. da

Amendement 225
Maria Eleni Koppa

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé ***et renouvelle son appel au gouvernement turc de mettre un terme aux violations permanentes de l'espace aérien grec et aux survols répétés des îles grecques de la mer Égée par des avions militaires; souligne que les actes de cette nature nuisent aux relations de bon***

voisinage;

Or. en

Amendement 226
Georgios Koumoutsakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que **la menace de** casus belli **déclarée** par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été **levée**; **demande au gouvernement turc de mettre un terme aux violations permanentes de l'espace aérien grec et aux survols des îles grecques par des avions militaires;**

Or. en

Amendement 227
Lorenzo Fontana, Fiorello Provera

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé; **invite le gouvernement turc à s'employer à assurer le respect de**

Amendement 228

Marietta Giannakou, Andrey Kovatchev

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33**

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que **la menace de** casus belli **déclarée** par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été **levée**; **demande au gouvernement turc de mettre un terme aux violations permanentes de l'espace aérien grec et aux survols des îles grecques;**

Amendement 229

Antigoni Papadopoulou

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33**

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé **et demande au gouvernement turc mettre un terme à toutes les violations de l'espace aérien**

grec et des eaux territoriales grecques;

Or. en

Amendement 230

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 33

Projet de proposition de résolution

33. prend acte de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Amendement

33. *se félicite* de l'intensification des efforts entre la Turquie et la Grèce pour l'amélioration de leurs relations bilatérales; regrette cependant que le casus belli déclaré par la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'égard de la Grèce n'ait pas encore été levé;

Or. en

Amendement 231

Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 33 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

33 bis. presse la Turquie de garantir le respect des droits de toutes les personnes déplacées à Chypre, y compris ceux des minorités religieuses, ainsi que la libre pratique de leur religion;

Amendement

Or. en

Amendement 232
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

33 bis. se félicite de la signature d'un accord bilatéral avec la Grèce sur la réadmission en Turquie d'un certain nombre d'immigrants clandestins; encourage la recherche de solutions concrètes au problème de l'immigration clandestine;

Or. en

Amendement 233
Dimitar Stoyanov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

33 bis. invite instamment la Turquie à satisfaire aux engagements souscrits par elle dans le traité d'Ankara de 1925 et de verser les indemnités prévues par ce traité aux réfugiés bulgares de Thrace orientale et à leurs descendants selon l'ordre convenu; estime que le respect, par la Turquie, de ses engagements internationaux constituerait un signal fort de progrès;

Or. bg

Amendement 234
Barry Madlener

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

33 bis. soutient la Grèce qui envisage d'ériger une clôture le long d'une partie de sa frontière avec la Turquie qui est le principal point de passage de l'immigration clandestine en Europe;

Or. en

Amendement 235

Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 34

Projet de proposition de résolution

Amendement

34. se félicite de l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iraq, y compris son gouvernement régional kurde, et souligne en particulier la contribution de la Turquie dans la stabilisation de l'Iraq;

34. souligne l'importance de relations stables et dans un esprit de coopération entre la Turquie et l'Iraq, en particulier avec son gouvernement régional kurde demande instamment à la Turquie de respecter pleinement l'intégrité territoriale de l'Iraq afin d'éviter des victimes civiles et des violations des droits de l'homme à l'occasion des opérations militaires; rappelle que les récentes opérations militaires nuisent à l'autorité du gouvernement régional kurde et menacent la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région; appelle le gouvernement turc à répondre au cessez-le-feu du PKK en arrêtant toutes les opérations militaires au-delà de la frontière;

Or. en

Amendement 236

Ana Gomes

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 34

Projet de proposition de résolution

34. se félicite de l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iraq, y compris son gouvernement régional kurde, et souligne en particulier la contribution de la Turquie dans la stabilisation de l'Iraq;

Amendement

34. se félicite de l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iraq, y compris son gouvernement régional kurde, et souligne en particulier la contribution de la Turquie dans la stabilisation de l'Iraq; ***prie instamment la Turquie de prendre des mesures, en concertation avec le gouvernement irakien et autres voisins, pour lutter contre l'effet négatif du projet de barrage annoncé par le gouvernement turc;***

Or. en

Amendement 237

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 34

Projet de proposition de résolution

34. se félicite de l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iraq, y compris son gouvernement régional kurde, et souligne en particulier la contribution de la Turquie ***dans la stabilisation de*** l'Iraq;

Amendement

34. se félicite de l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iraq, y compris son gouvernement régional kurde, et souligne en particulier la contribution de la Turquie ***aux efforts visant à stabiliser*** l'Iraq;

Or. de

Amendement 238

Barry Madlener

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 34 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

34 bis. déplore l'approfondissement des relations entre la Turquie et l'Iran; relève également que M. Erdogan, premier ministre turc, appelle de ses vœux une union turco-arabe;

Or. en

Amendement 239

Eleni Theocharous, Renate Sommer

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

34 bis. prie instamment la Turquie de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à la destruction du patrimoine culturel et religieux dans la partie nord de Chypre, et de sauvegarder ainsi une partie précieuse de la civilisation européenne et mondiale;

Or. en

Amendement 240

Emine Bozkurt

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 35**

Projet de proposition de résolution

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie **n'a**it toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, **ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;**

35. fait observer que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie **n'a** pas été **pleinement** mis en œuvre par la Turquie, **et que les engagements de l'Union européenne du 26 avril 2004 à l'égard des Chypriotes turcs n'ont pas été mis en pratique dans**

leur intégralité; estime dans le même temps que la mise en œuvre de la décision du Conseil mentionnée ci-dessus pourrait contribuer positivement aux efforts en vue de trouver un règlement négocié sur le problème de l'île;

Or. en

Amendement 241

Ismail Ertug, Jelko Kacin, Arlene McCarthy

Projet de proposition de résolution Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. **déplore** que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. **regrette** que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments; **parallèlement, l'isolement économique et humanitaire des chypriotes turcs n'a toujours pas été rompu; invite les institutions à faire des progrès sur la conclusion d'un accord de commerce direct entre l'UE et la partie nord de Chypre et à faciliter les déplacements libres des citoyens de part et d'autre, ce qui contribuera à instaurer la confiance entre les chypriotes grecs et turques, ainsi qu'entre la Turquie et la République de Chypre.**

Or. en

Amendement 242

Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation ***et souligne que la Turquie doit faire des progrès sur la voie de la normalisation de ses relations bilatérales avec la République de Chypre et lever l'embargo qu'elle impose aux navires et avions appartenant à la République de Chypre en ouvrant ses ports et aéroports***; invite le gouvernement à appliquer ***sans plus tarder*** ces dispositions dans tous leurs éléments;

Or. en

Amendement 243

Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Nikolaos Chountis

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments; ***estime que l'absence de communication entre les centres de contrôle des transports aériens de la Turquie et de la République chypriote, telle qu'en fait état le rapport de la Commission européenne de 2010 sur la Turquie et qu'elle a été relevée lors de la réunion du conseil d'association UE-Turquie du 10 mai 2010, affecte gravement la sécurité des transports aériens dans la région du sud-est de la Méditerranée et doit trouver***

immédiatement une solution;

Or. el

Amendement 244

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Metin Kazak, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments; *estime, par ailleurs, que la mise en œuvre de la décision du Conseil du 26 avril 2004 pourrait faciliter la résolution de ce problème; appelle dès lors le Conseil européen à approuver la proposition de la Commission en la matière;*

Or. en

Amendement 245

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui *continue à* affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui *pourrait* affecter *sérieusement* le processus de négociation *et conduire à sa suspension*; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement 246
Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. déplore que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre **pleinement et de manière non discriminatoire** par la Turquie **et que tous les obstacles à la libre circulation des marchandises, notamment les restrictions aux relations directes de transport avec Chypre, n'aient pas été supprimés**, ce qui continue à affecter **sérieusement** le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Or. en

Amendement 247
Richard Howitt, Nikolaos Chountis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 35

Projet de proposition de résolution

35. **déplore** que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Amendement

35. **regrette** que le protocole additionnel à l'accord d'association CE-Turquie n'ait toujours pas été mis en œuvre par la Turquie, ce qui continue à affecter le processus de négociation; invite le gouvernement à appliquer ces dispositions dans tous leurs éléments;

Or. en

Amendement 248

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 35 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

35 bis. est sérieusement préoccupé par le blocage politique de 18 chapitres de négociation, notamment en ce qui concerne les chapitres 23 et 24 consacrés respectivement au pouvoir judiciaire et aux droits fondamentaux et à la justice, à la liberté et à la sécurité, au moment où la politique turque est dominée pas les réformes de la constitution et du pouvoir judiciaire alors que les normes européennes doivent être la voie à suivre et où l'Union et la Turquie sont en train de négocier un accord de réadmission; demande à cet égard aux États membres de donner un nouvel élan politique afin de surmonter le blocage politique actuel;

Or. en

Amendement 249

Johannes Cornelis van Baalen, Alexander Graf Lambsdorff, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 35 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

35 bis. relève que de temps à autre des membres du gouvernement turc expriment des doutes quant aux possibilités pour les citoyens européens d'origine turque de s'intégrer dans la société des différents États membres tout en critiquant les politiques de plusieurs États membres en matière d'intégration; demande instamment au gouvernement

turc de mettre un terme à ce genre de déclarations à l'avenir;

Or. en

Amendement 250
Dominique Vlasto

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

35 bis. invite la Commission et le Conseil à étudier la possibilité d'entamer avec la Turquie des négociations pour la conclusion d'un partenariat privilégié qui serait une alternative au processus d'adhésion;

Or. fr

Amendement 251
Willy Meyer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

supprimé

Or. en

Amendement 252

Antigoni Papadopoulou

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

prend acte des **progrès effectués** par la Turquie au chapitre énergétique et **demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre**; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

prend acte des **avancées positives faites** par la Turquie au chapitre énergétique et **invite le gouvernement turc à cesser de faire obstacle aux navires civils de prospection pétrolière qui opèrent pour le compte de la République de Chypre en Méditerranée orientale**; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Or. en

Amendement 253

Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Nikolaos Chountis

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et **demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre**; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et **invite le gouvernement turc à cesser de faire obstacle aux navires civils de prospection pétrolière qui opèrent pour le compte de la République de Chypre en Méditerranée orientale, afin de faciliter l'ouverture de négociations**; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement 254
Eleni Theocharous, Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet ***sans plus attendre***; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet ***dans l'hypothèse où le gouvernement turc s'engagerait à ne plus violer les droits souverains des pays voisins et à respecter intégralement la convention des Nations unies sur le droit de la mer***; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement 255
Renate Sommer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique ***et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre***; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Or. de

Amendement 256
Maria Eleni Koppa

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco ***et la signature du protocole d'accord sur l'exploitation du gazoduc ITGI, s'agissant dans les deux cas de projets importants pour la sécurité énergétique de l'UE;***

Or. en

Amendement 257
Andrey Kovatchev, Vladimir Urutchev, Eduard Kukan, Traian Ungureanu, Ernst Strasser, György Schöpflin

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement

turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco; **invite le gouvernement turc à signer sans plus de délai l'accord d'assistance concernant le projet de gazoduc Nabucco avec la société Nabucco Gas Pipeline International GmbH;**

Or. en

Amendement 258

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et **demande, une nouvelle fois, instamment** au Conseil **d'ouvrir des** négociations à ce sujet **sans plus attendre**; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; **salue** la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. prend acte des **maigres** progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et **recommande** au Conseil **de réfléchir sérieusement sur l'ouverture de** négociations à ce sujet; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; **prend acte de** la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Or. de

Amendement 259

Metin Kazak

Projet de proposition de résolution Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la

Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre, ***ainsi que sur les autres chapitres qui sont prêts pour être ouverts***; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Or. en

Amendement 260
Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. prend acte des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco, ***ainsi que la participation de la Turquie au projet ITGI***;

Or. en

Amendement 261
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36

Projet de proposition de résolution

36. **prend acte** des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Amendement

36. **se félicite** des progrès effectués par la Turquie au chapitre énergétique et demande, une nouvelle fois, instamment au Conseil d'ouvrir des négociations à ce sujet sans plus attendre; invite le gouvernement turc à intensifier ses efforts dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion au traité instituant la Communauté de l'énergie; salue la ratification de l'accord intergouvernemental Nabucco;

Or. en

Amendement 262

Eleni Theocharous, Renate Sommer

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

36 bis. exhorte à éviter toute sorte de menace, source de friction ou action susceptible de nuire aux relations de bon voisinage et au règlement pacifique des différends; souligne tous les droits souverains dont jouissent les États membres de l'UE, parmi lesquels figure celui de conclure des accords bilatéraux, conformément à l'acquis de l'UE et au droit international, y compris la Convention des Nations unies sur le droit de la mer;

Or. en

Amendement 263

Richard Howitt, Raimon Obiols

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

36 bis. se félicite des négociations qui se déroulent actuellement sur le chapitre "Sécurité sanitaire des aliments, politique vétérinaire et phytosanitaire" qui a été ouvert le 30 juin 2010; prend acte des bons progrès réalisés par la Turquie en vue de satisfaire aux critères de référence pour l'ouverture du chapitre "politique de concurrence", notamment l'adoption en octobre 2010 d'une nouvelle loi sur les aides d'État; encourage la Turquie à prendre les mesures qui s'imposent pour clôturer certains chapitres comme "politique d'entreprise et politique industrielle" ou "réseaux transeuropéens";

Or. en

Amendement 264

Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 36 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

36 bis. invite les États membres à respecter les obligations découlant de l'accord d'Ankara, ainsi qu'à accorder des droits aux ressortissants turcs en matière de liberté de circulation, comme l'a confirmé l'arrêt de la Cour de justice dans l'affaire Soysal;

Or. en

Amendement 265
Vincent Peillon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. **salue** les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie **et** invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Amendement

37. **note** les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie; **demande que le Parlement européen soit informé régulièrement des négociations en cours sur cet accord; invite instamment le Conseil et la Commission à veiller à ce que cet accord ne puisse être envisagé que s'il respecte les droits fondamentaux ainsi que les principes reconnus en particulier par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment la dignité humaine, l'interdiction de la torture et des traitements ou sanctions inhumains ou dégradants, le droit à la liberté et à la sécurité, le droit d'asile, les principes de non-refoulement, d'interdiction des expulsions collectives et de non-discrimination, les droits de l'enfant et le droit à un recours effectif;** invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent

dans l'Union;

Or. fr

Amendement 266

Nikolaos Chountis, Takis Hadjigeorgiou, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Amendement

37. invite le gouvernement turc à assurer la mise en œuvre intégrale des accords internationaux existants en vue de la sauvegarde et du respect des droits et de la dignité des immigrants et des demandeurs d'asile qui se trouvent dans le pays où transitent par lui; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la migration, au vu des activités des réseaux pratiquant la traite des êtres humains, des dangers pour leur vie et leur santé que courent ces hommes et du fait que la situation aux frontières ne garantit pas la sauvegarde et le respect de la vie et des droits des demandeurs d'asile et des immigrants; invite la Commission à préparer les négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des ressortissants turcs qui voyagent dans l'Union

Or. el

Amendement 267

Ismail Ertug, Jelko Kacin, Ivo Vajgl, Arlene McCarthy

Projet de proposition de résolution Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis

PE456.654v02-00

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis

150/177

AM\854860FR.doc

en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; ***estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;***

en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; ***encourage le Conseil, après la signature de l'accord de réadmission, de donner mandat à la Commission d'engager des discussions avec la Turquie sur de nouvelles mesures de simplification de la mobilité des personnes entre l'Union et la Turquie, ainsi que des mesures sur la voie de la libéralisation des visas;***

Or. en

Amendement 268

Richard Howitt, Raimon Obiols, Kristian Vigenin, Evgeni Kirilov

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; ***est d'avis que les dispositions de l'accord de réadmission entre l'UE et la Turquie ne doivent pas avoir pour effet d'affaiblir les normes déjà fixées dans les accords bilatéraux existants;*** souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la

de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à **un accord de facilitation** des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *voyagent* dans l'Union;

gestion des migrations et les contrôles aux frontières; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à **une feuille de route en vue de la libéralisation** des visas, afin de simplifier *en particulier* les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *se rendent* dans l'Union;

Or. en

Amendement 269
Nikolaos Salavrakos

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Amendement

37. salue les progrès accomplis **dans les** négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite **les autorités turques à trouver une issue positive aux problèmes encore en suspens**; invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le **fait que la Turquie est le principal pays de passage des immigrants clandestins** qui entrent sur le territoire de l'UE; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Or. en

Amendement 270

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. **salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement** des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Amendement

37. **prend acte** des négociations entre l'UE et la Turquie **sur** l'accord de réadmission; invite à la fois la Turquie et l'Union européenne à s'acquitter pleinement de leurs obligations en vertu du droit international en matière de droits de l'homme, notamment le principe de non-refoulement, au stade de la mise au point finale de l'accord de réadmission; encourage le Conseil, après la signature de l'accord de réadmission, de donner mandat à la Commission d'engager des discussions avec la Turquie sur la libéralisation des visas, étape incontournable vers la mobilité des personnes avec un pays candidat;

Or. en

Amendement 271

Andrey Kovatchev, Georgios Papanikolaou, Nadezhda Neynsky, Marietta Giannakou, Eleni Theocharous, Monika Hohlmeier

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis **en vue du parachèvement** des négociations portant sur un accord de réadmission entre

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis **dans les** négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et

l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *voyagent* dans l'Union;

la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; ***est d'avis que les dispositions de l'accord de réadmission entre l'UE et la Turquie doivent répondre aux normes internationales et européennes en vigueur applicables à la réadmission de ressortissants de pays tiers et que lesdites dispositions ne doivent pas être moins favorables que celles des accords bilatéraux existants***; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *se rendent* dans l'Union;

Or. en

Amendement 272

Antigoni Papadopoulou, Ana Gomes

Projet de proposition de résolution Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des

migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *voyagent* dans l'Union;

migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *se rendent* dans l'Union, ***en veillant à ce que soient respectés les droits internationaux en matière de protection et d'accueil des migrants et des demandeurs d'asile et en contribuant à la lutte contre la criminalité transfrontalière et la traite des êtres humains;***

Or. en

Amendement 273
Ria Oomen-Ruijten

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, la Commission ***devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, afin de simplifier les***

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur, ***le Conseil devrait donner mandat à la Commission d'engager le dialogue sur la question des visas, en s'attachant***

conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *voyagent* dans l'Union;

particulièrement aux conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *se rendent* dans l'Union;

Or. en

Amendement 274

Metin Kazak

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; ***estime que lorsque*** l'accord de réadmission ***sera entré en vigueur***, la Commission ***devrait*** préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, ***afin de simplifier*** les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *voyagent* dans l'Union;

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; ***attend l'entrée en vigueur de*** l'accord de réadmission ***et invite*** la Commission ***à*** préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas ***qui devrait être suivi par un accord sur la libéralisation des visas à long terme, qui révisera les procédures de délivrance des visas et, notamment, simplifiera les*** conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui *se rendent* dans l'Union;

Or. en

Amendement 275

Andreas Mølzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution Paragraphe 37

Projet de proposition de résolution

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que ***lorsque l'accord de réadmission sera entré en vigueur***, la Commission devrait préparer des négociations relatives à un accord de facilitation des visas, ***afin de*** simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Amendement

37. salue les progrès importants accomplis en vue du parachèvement des négociations portant sur un accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie et invite le gouvernement turc à assurer, jusqu'à ce que cet accord entre en vigueur, la mise en œuvre intégrale des accords bilatéraux existants; souligne l'importance d'une coopération renforcée entre l'Union et la Turquie concernant la gestion des migrations et les contrôles aux frontières, étant donné le nombre élevé d'immigrants illégaux qui entrent sur le territoire de l'UE par la Turquie; estime que ***tant qu'un contrôle effectif des frontières extérieures de l'Union avec la Turquie ne sera pas garanti par celle-ci***, la Commission ***ne*** devrait ***pas*** préparer ***de*** négociations relatives à un accord de facilitation des visas ***visant à*** simplifier les conditions d'entrée des hommes et femmes d'affaires et des étudiants qui voyagent dans l'Union;

Or. de

Amendement 276

Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution Paragraphe 37 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. prend acte des bons progrès réalisés par la Turquie en vue de satisfaire aux critères de référence pour l'ouverture du chapitre "politique de concurrence" et, dans ce contexte,

encourage la Turquie à satisfaire à tous les critères restants afin que le chapitre puisse être ouvert dans les meilleurs délais;

Or. en

Amendement 277

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. se dit préoccupé par le fait que l'accès à la procédure d'asile continue d'être arbitrairement refusé ainsi que par la pratique du refoulement des réfugiés, des demandeurs d'asile et d'autres personnes susceptibles d'avoir besoin de protection; prie instamment le gouvernement d'aligner sur les normes internationales les règles de détention que la Cour européenne des droits de l'homme a déclarées illégales dans l'affaire Abdolkhani et Karimina/Turquie; invite la Grande Assemblée nationale de Turquie à adopter une loi-cadre conforme aux normes internationales sur la protection et les conditions d'accueil, et ce afin de protéger, sans discrimination sur le territoire turc, les droits de l'ensemble des réfugiés, des demandeurs d'asile et des autres personnes susceptibles d'avoir besoin de protection;

Or. en

Amendement 278

Andreas Mölzer, Philip Claeys

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. fait remarquer à cet égard que la Turquie est un pays de transit pour plus des deux tiers des personnes qui entrent de manière illégale sur le territoire de l'Union; par conséquent, demande instamment à la Commission de ne pas autoriser la Turquie à bénéficier de l'instrument d'aide de pré-adhésion tant qu'il ne sera pas établi que celle-ci garantit un contrôle effectif de ses frontières avec l'Union;

Or. de

**Amendement 279
Cristian Dan Preda**

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. estime que l'ouverture du chapitre "pouvoir judiciaire et droits fondamentaux" fournirait une excellente occasion de saluer les progrès accomplis et de poursuivre la mise en œuvre de l'acquis communautaire par la Turquie dans ce domaine;

Or. en

**Amendement 280
Eleni Theocharous, Renate Sommer**

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. appelle le gouvernement turc à

cesser de faire obstacle aux navires civils de prospection pétrolière qui opèrent pour le compte de la République de Chypre en Méditerranée orientale;

Or. en

Amendement 281

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 ter. est sérieusement préoccupé par les violations permanentes des droits de l'homme affectant les réfugiés, les demandeurs d'asile et les immigrants de part et d'autre de la frontière gréco-turque, que ce soit sur terre ou en mer, et là où interviennent aussi les forces FRONTEX; estime que le projet des autorités grecques de construire une clôture de 12,5 km de long à la frontière avec la Turquie est une réponse inappropriée au problème des flux migratoires;

Or. en

Amendement 282

Takis Hadjigeorgiou, Kyriacos Triantaphyllides, Nikolaos Chountis, Willy Meyer

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

37 bis. rappelle l'obligation d'assurer le plein respect des accords bilatéraux entre les États membres conformément à l'acquis communautaire et au droit international, y compris la Convention

Amendement 283

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38**

Projet de proposition de résolution

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional;
demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne;

Amendement

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; **se félicite, en principe, de la politique de "zéro problème" récemment annoncée en ce qui concerne les voisins de la Turquie, mais souligne la nécessité de préserver l'alliance forte qui unit la Turquie et ses partenaires occidentaux et que, face à des choix stratégiques, l'engagement de la Turquie du côté des valeurs et des intérêts occidentaux ne doit souffrir aucune ambiguïté;**

Amendement 284

Richard Howitt, Raimon Obiols

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38**

Projet de proposition de résolution

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional;
demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la

Amendement

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des

valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à **intensifier la coordination de** sa politique étrangère **avec** l'Union européenne;

objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à **développer** sa politique étrangère **en tant que complément à celle de** l'Union européenne, **en coordination avec elle et de l'aligner progressivement sur les politiques et positions de l'UE; se félicite de la déclaration du Conseil Affaires générales du 14 décembre 2010 selon laquelle le Conseil est disposé à intensifier le dialogue qu'il conduit avec la Turquie sur les questions de politique étrangère d'intérêt commun; invite le Conseil à ouvrir les négociations sur le chapitre de la PESC dans les meilleurs délais;**

Or. en

Amendement 285
Morten Messerschmidt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38

Projet de proposition de résolution

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne;

Amendement

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne; **s'étonne que la Turquie opte pour la levée des restrictions applicables, en matière de visas, aux citoyens de plusieurs pays du Moyen-Orient, dès lors que cette décision**

va manifestement à l'encontre des priorités de la politique extérieure de l'Union et, outre le fait qu'elle rende impossible toute harmonisation des politiques européenne et turque vis-à-vis de ces pays tiers, laisse entendre que la Turquie ne souhaite pas faire un pas en direction de l'UE;

Or. da

Amendement 286
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38

Projet de proposition de résolution

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne;

Amendement

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne *et invite la Conseil à renforcer son dialogue avec la Turquie sur les questions de politique étrangère, sur la base de son statut de pays candidat engagé dans des négociations d'adhésion et de futur membre de l'UE;*

Or. en

Amendement 287
Ria Oomen-Ruijten

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38

Projet de proposition de résolution

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne;

Amendement

38. prend acte de la politique étrangère de plus en plus active de la Turquie destinée à renforcer son rôle d'acteur régional; demande instamment à la Haute Représentante/Vice-Présidente de prendre pleinement en considération cet aspect et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs et la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne; ***invite la Haute représentante/Vice-présidente à intensifier le dialogue en cours avec la Turquie sur les questions de politique étrangère d'intérêt commun;***

Or. en

Amendement 288
Alexander Graf Lambsdorff, Anneli Jäätteenmäki, Marietje Schaake, Sarah Ludford,

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

38 bis. se félicite de la consultation avec la société civile sur trois projets de lois en matière d'asile et invite instamment le gouvernement à soumettre dans les meilleurs délais ces projets de lois au parlement; le gouvernement doit en particulier veiller à ce qu'une procédure nationale juste et efficace de détermination des réfugiés soit mise en place avant que n'entre en vigueur

Amendement

***L'accord de réadmission conclu entre l'UE
et la Turquie;***

Or. en

Amendement 289

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 38 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

38 bis. demande instamment à la Haute représentante/Vice-présidente de prendre pleinement en considération l'importance stratégique de la Turquie et de nouer le dialogue avec la Turquie pour la coordination des objectifs fondés sur les valeurs occidentales et pour la valorisation adéquate des intérêts de l'Union; invite le gouvernement turc à intensifier la coordination de sa politique étrangère avec l'Union européenne; recommande que ces efforts soient formalisés par la mise en place d'un dialogue stratégique sur les questions de politique étrangère entre la Turquie et l'UE;

Or. en

Amendement 290

Traian Ungureanu

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 38 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

38 bis. souligne l'importance stratégique que revêt pour l'Union la région de la mer Noire; est d'avis que la Turquie est un partenaire important de l'UE dans cette

région et invite la Turquie à soutenir et à participer activement à la mise en œuvre des politiques et actions de l'Union dans cette région, y compris une stratégie finalement retenue pour la région de la mer Noire;

Or. en

Amendement 291

Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution Paragraphe 39

Projet de proposition de résolution

39. **demande au** gouvernement turc **de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale** pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **déplore le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet**; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, **tout en coordonnant ses efforts avec l'Union**;

Amendement

39. **apprécie les efforts du** gouvernement turc pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **demande à la Turquie de continuer à soutenir les initiatives de la communauté internationale en vue de parvenir à une solution pacifique**; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran **et envisage à cet égard la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'Union et la Turquie**; dans ce contexte, prend acte avec satisfaction de la réunion à Istanbul de l'UE 3 + 3

Or. en

Amendement 292

Ismail Ertug, Jelko Kacin

Projet de proposition de résolution Paragraphe 39

Projet de proposition de résolution

39. **demande au** gouvernement turc **de soutenir pleinement les efforts de la**

Amendement

39. **salue les efforts diplomatiques du** gouvernement turc **pour sortir de l'impasse**

communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires *et déplore le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet*; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

nucléaire avec l'Iran et invite le Conseil à soutenir les efforts de la Turquie étant donné que ce pays est au voisinage immédiat de l'Iran et qu'il a un intérêt vital à ce qu'une solution soit trouvée; relève le rôle majeur de la Turquie pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Or. en

Amendement 293
Morten Messerschmidt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 39

Projet de proposition de résolution

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et déplore le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Amendement

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et déplore le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union; *se montre préoccupé par les liens étroits que le gouvernement turc tisse avec le régime de Téhéran et notamment par les rencontres entre le Président Gül et M. Ahmadinejad, par l'attitude de la Turquie au Conseil de sécurité des Nations unies et par les propos du Premier ministre, M. Erdogan, qui qualifie M. Ahmadinejad d'ami de son pays;*

Amendement 294
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 39

Projet de proposition de résolution

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **déplore** le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Amendement

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **regrette** le vote de la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Or. en

Amendement 295
Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 39

Projet de proposition de résolution

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **déplore le vote de** la Turquie contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Amendement

39. demande au gouvernement turc de soutenir pleinement les efforts de la communauté internationale pour empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires et **constate que** la Turquie **a voté** contre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur ce sujet; estime que la Turquie pourrait contribuer à la démocratisation et au renforcement du respect des droits de l'homme en Iran, tout en coordonnant ses efforts avec l'Union;

Amendement 296

Alexander Graf Lambsdorff, Sarah Ludford, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 40

Projet de proposition de résolution

40. estime que la Turquie devrait jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et invite la Turquie à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne;

Amendement

40. estime que la Turquie devrait jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et invite la Turquie à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne; ***relève que la rhétorique anti-israélienne excessivement agressive dont font preuve certains officiels turcs, allant jusqu'à remettre en cause la légitimité d'Israël, n'est pas constructive dans ce contexte; se félicite des efforts récemment déployés pour renouer de bonnes relations avec le gouvernement israélien qui est un partenaire stratégique capital pour la Turquie dans la région;***

Amendement 297

Traian Ungureanu

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 40

Projet de proposition de résolution

40. estime que la Turquie devrait jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et invite la Turquie à reprendre sa médiation constructive ***et à contribuer en particulier au renforcement***

Amendement

40. estime que la Turquie devrait jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et invite la Turquie à reprendre sa médiation constructive ***dans la région;***

de l'Autorité palestinienne;

Or. en

Amendement 298

Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 40

Projet de proposition de résolution

40. estime que la Turquie ***devrait*** jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et invite la Turquie à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne;

Amendement

40. estime que la Turquie ***a*** un rôle important ***à jouer*** dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient ***et pour contribuer à la stabilisation de la situation au Liban et*** invite la Turquie ***à renouer ses relations étroites avec Israël,*** à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne;

Or. en

Amendement 299

Andreas Mölzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 40

Projet de proposition de résolution

40. estime que la Turquie ***devrait*** jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et ***invite la Turquie*** à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne;

Amendement

40. estime que la Turquie ***pourrait*** jouer un rôle important dans la promotion du dialogue dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et ***l'invite dès lors*** à reprendre sa médiation constructive et à contribuer en particulier au renforcement de l'Autorité palestinienne;

Or. de

Amendement 300
Nikolaos Chountis, Jürgen Klute

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

Amendement

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

supprimé

Or. el

Amendement 301
Hélène Flautre, Franziska Keller, Ulrike Lunacek, Judith Sargentini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

Amendement

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans;

Or. en

Amendement 302
Alexander Graf Lambsdorff, Andrew Duff, Sarah Ludford

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

Amendement

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques **à la participation de Chypre dans les affaires de l'OTAN et par les objections chypriotes à la participation de la Turquie à la PESD et à l'AED; regrette fortement que la perspective de créer un partenariat renforcé UE-OTAN se trouve ainsi bloquée; invite instamment les deux parties de mettre leurs objections de côté dans les meilleurs délais; souligne, dans ce contexte, qu'en tant que membre de l'OTAN la Turquie a la charge d'assurer les échanges d'informations critiques qui peuvent contribuer à améliorer la situation en matière de sécurité dans les zones de crise où se trouvent engagées des missions de l'Union;**

Or. en

Amendement 303

Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

Amendement

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; **relève l'évolution positive des relations bilatérales avec d'autres candidats à l'adhésion et des États membres voisins; apprécie les efforts de la Turquie pour la promotion de la paix et**

de la stabilité dans les Balkans occidentaux grâce à des initiatives comme la Déclaration d'Istanbul; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

Or. en

Amendement 304
Richard Howitt, Raimon Obiols

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", *soit* bloquée *par les objections turques*;

Amendement

41. apprécie l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; regrette néanmoins que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", *reste* bloquée;

Or. en

Amendement 305
Andreas Mølzer, Philip Claeys

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41

Projet de proposition de résolution

41. *apprécie* l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; *regrette néanmoins* que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

Amendement

41. *prend acte de* l'engagement constructif de la Turquie à l'appui des efforts des partenaires transatlantiques en Afghanistan et dans les Balkans; *constate* que la coopération stratégique OTAN-UE, qui dépasse les accords dits "Berlin plus", soit bloquée par les objections turques;

Or. de

Amendement 306
Norica Nicolai

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 bis. souligne les contributions importantes que la Turquie a apportées à la PESD, ainsi que ses efforts pour renforcer le partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN;

Or. en

Amendement 307
Ana Gomes

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 bis. appelle tous les États membres de l'UE à inviter la Turquie à accepter le statut d'observateur au sein de l'Agence européenne de défense;

Or. en

Amendement 308
Emilio Menéndez del Valle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 bis. se félicite de l'accord signé en 2006 entre l'UE et la Turquie et définissant un

cadre pour la participation d'Ankara aux opérations de gestion de crise menées par l'Union; à cet égard, tient en haute estime sa participation à plusieurs missions militaires et civiles de la PESD, notamment Concordia et Proxima (ARYM), EUFOR RD Congo, ALTHEA (Bosnie), MPUE (Bosnie) et EUPOL Kinshasa;

Or. en

Amendement 309
Emilio Menéndez del Valle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 ter. salue le fait qu'il y a plus de soldats et responsables turcs qui participent à des missions militaires et civiles menées par l'UE que de nombreux États membres;

Or. en

Amendement 310
Emilio Menéndez del Valle

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 quater. souligne que la Turquie est le participant aux missions de la PESD le plus actif de tous les pays tiers et qu'il a été le sixième contributeur à ALTHEA;

Or. en

Amendement 311
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 bis. salue le soutien total apporté par la Turquie à la création d'un bouclier antimissile pour protéger les membres européens de l'OTAN;

Or. en

Amendement 312
Cristian Dan Preda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 41 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

41 ter. salue le soutien total apporté par la Turquie à la création d'un bouclier antimissile pour protéger les membres européens de l'OTAN;

Or. en

Amendement 313
Emine Bozkurt

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

42 bis. invite les États membres de l'UE à avoir l'esprit ouvert et suivre une approche constructive par rapport au processus d'adhésion de la Turquie;

Or. en

Amendement 314
Barry Madlener

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

42 bis. appelle la Commission et le Conseil à arrêter immédiatement les négociations d'adhésion avec la Turquie;

Or. en

Amendement 315
Ria Oomen-Ruijten

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

43 bis. prend acte des conclusions et améliorations proposées par la Commission dans son rapport annuel 2009 sur la mise en œuvre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) afin de donner la priorité aux objectifs et, par conséquent, aux projets qui sont conformes aux critères d'adhésion, comme le propose la Cour des comptes dans son rapport spécial n° 16/2009. souligne qu'il importe d'assurer un suivi global de la mise en œuvre de l'IAP étant donné que de plus en plus de projets sont en cours;

Or. en